

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Prix 5 cents

Série C Vol. VII, No. 2

Vendredi le 9 mars 1962

Editeur: "Le Peuple Enr."

Grand Marathon de Hockey dimanche

Seize clubs en lice, représentant six comtés. — En cas de mauvaise température le tout sera remis au dimanche suivant. — Une foule record est attendue pour cette grande classique annuelle.

A l'aréna de Montmagny, dimanche le 11 mars, à 1 heure précise, débuta le 9e Marathon de Hockey organisé conjointement par l'Association des Anciens du CSC, de Montmagny,

Dimanche dernier, au Collège de Montmagny, à 2 h. devant les représentants des divers clubs figurant au marathon, avait lieu le tirage afin de déterminer l'entrée en scène de



● Ce trophée est décerné à l'équipe qui parvient jusqu'à la finale du marathon. L'an dernier, le club St-Pamphile méritait cet honneur après avoir livré une lutte acharnée au club St-Charles, le grand champion du marathon 1961.

Inc. et le Comité des Loisirs du même endroit. Seize clubs en lice représentant les comtés de Montmagny, L'Islet, Bellechasse, Dorchester, Lévis et Portneuf se feront une lutte amicale pour s'emparer du trophée "Jeune Commerce" détenu par le Club St-Charles de Bellechasse, depuis deux années consécutives.

chacun de ces clubs. Voici les résultats:

- 1- Loisirs de Montmagny
 - 2- Hôtel Montmagny Inn.
 - 3- Handy Andy, St-Pamphile
 - 4- St-Vallier
 - 5- Les Pétroles des Monts, Inc.
 - 6- Lauzon
 - 7- Marché Bonsecours, l'Islet.V.
 - 8- St-Pamphile, Boul. Fortin.
- (Suite à la page 5)

Dimanche dernier a Montmagny

La Caravane de visiteurs américains

Une caravane de près de soixante autos et véhicules de toutes sortes, transportant plus de 170 visiteurs de vingt-six villes de l'Etat du Maine s'arrêtait à Montmagny, dimanche dernier, vers 2 hrs p.m.

Ils avaient emprunté la route qui traverse la région boisée d'Aroostook, et qui longe les lacs Clear et Clayton entre Daaquam et Ashland, Maine.

Reçu par la Chambre de Commerce, la Ville de Montmagny et l'Organisation du Carnaval, le groupe, conduit par M. Raymond Bushey (Boucher), comprenait la reine de la Patate du Maine, Mlle Sandra Ackley, des représentants d'Ashland, de Presque Isle, de Bangor, de Caribou et même d'autres villes américaines situées à proximité de l'Etat du Maine. C'est le deuxième voyage du genre effectué par les

(Suite à la page 5)

En cas d'Urgence Médicale

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine du 10 mars soit de samedi midi au lundi matin.

Dr Louis Belleau

sera le médecin en fonction
Tél.: 225

M. Ray. Côté remporte les honneurs de la course en Ski-doo

M. Raymond Côté, bijoutier de Montmagny, qui s'est maintes fois distingué dans les courses de canots-automobiles pour le championnat provincial, s'est facilement mérité le trophée Molson, de la fameuse course en "ski-doo", qui s'est disputée sur le Rivière-du-Sud, dimanche après-midi dernier.

M. Côté s'est classé 1er, dans trois des cinq courses du tournoi. Il a remporté le "free for all", et les deux courses pour les autos-neige de 8 forces et plus, dont l'une portait sur la vitesse et l'autre se compliquait d'obstacles, tel qu'un promontoire de neige de plus de 15 pieds et de virages rapides indiqués par des drapeaux rouges. Dans les trois cas, il a beaucoup devancé ses concurrents et c'était à la surprise générale et enthousiaste de tous les spectateurs qu'on voyait soudainement poindre à travers la poudrière le "ski-doo" du vainqueur, alors que les autres véhicules concurrents ne paraissaient que beaucoup plus tard.

Malgré la forte tempête de neige qui a sévi pendant tout l'après-midi, les spectateurs se sont massés nombreux près du pont de la Rivière-du-Sud, où



● Les champions du "ski-doo" — De gauche à droite: Léandre Bolduc, Gilles Laurendeau, Raymond Côté, gagnant du grand trophée Molson; Philippe Chabot et Jean-Paul Léveillé. En haut, Rolland Desroches, seigneur Dupuis, responsable du tournoi; J.-M. Caron et Pierre Mercier, maître de cérémonie.

les autos-neige devaient surmonter un énorme tremplin de neige, et plus particulièrement devant le Centre Sportif "Le Bûcheron", où se sont déroulés les départs et les arrivées. D'ailleurs, le long des deux rives de

la rivière, les autos des spectateurs étaient stationnées en suite ininterrompue.

Une vingtaine d'autos-neige participaient aux différentes épreuves réparties entre deux

(Suite à la page 5)

Résultat de la course des Waiters

Dans les cadres du Carnaval, avait lieu samedi dernier, entre l'Hôtel-Montmagny et l'École des Métiers, sur la rue des Bouleaux, la fameuse course des "filles et garçons de tables", patronnée par la brasserie Carling-Brading, fabriquant de la bière Red Cap.

Malgré une température très inclemente, du froid et de la neige, une foule nombreuse a tenu à assister à l'événement. Diverses courses ont permis à nos garçons et filles de table de faire valoir leur agilité et leur dextérité à manier un plateau contenant une bouteille remplie et un verre.

La 1ère course féminine fut remportée par Lise Vézina, représentant le Café Roger, pour mériter ainsi une magnifique montre. Chislaine Gaudreau, représentant le Restaurant Bel-Air, s'est classée deuxième dans cette première course.

La seconde s'est disputée entre les nombreux garçons de table des différents établissements de Montmagny. Rénald Couillard, de la Taverne de Montmagny, remportait le 1er



● Vol-au-Vent et les châtelaines entourent les champions et championnes de la course des "waiters".

prix, et André Desjardins, de l'Hôtel Montmagny, se classait deuxième.

Vint ensuite une course à relais, dont les équipes de deux membres, un garçon et une fille, devaient se partager

le trajet à parcourir. L'équipe gagnante fut celle de Huguette Richard, du restaurant Bel-Air, et de M. Grégoire Couillard, du club "Le Bûcheron". Se classa 2e, l'équipe formée de

(Suite à la page 4)

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
'LE PEUPLE', Limitée
A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon



Réal Laberge
C.P. 128



EDITORIAL

La Semaine Nationale de Santé

Une fois de plus, la Ligue Canadienne de Santé annonce la venue de la Semaine Nationale de Santé au Canada. Cette Semaine sera célébrée pour la 18ième année consécutive, durant la semaine du 11 mars 1962.

Au cours de ces dernières années, la célébration de "Semaines Nationales" en l'honneur de ceci ou de cela, est devenue fort à la mode, mais la Semaine Nationale de Santé est sans doute la plus ancienne et certainement la plus largement observée et la plus importante non seulement au Canada mais dans le monde entier, et pourquoi pas? Rien n'est plus important pour les êtres humains que la vie et pour vivre pleinement une longue vie, il faut avoir la santé. La santé, selon la définition de l'Organisation Mondiale de Santé est "non seulement l'absence de maladie mais un état de bien être parfait au point de vue physique, mental et social". C'est là un objectif auquel tout être humain devrait accorder une pensée et il est bon que, durant une semaine chaque année, nous soyons encouragés à considérer sérieusement les choses que chacun de nous, en tant que citoyen, devrait adopter comme objectif de santé pour l'année suivante.

Trop d'entre nous ne songent à l'import-

tance de leur santé que lorsque le médecin arrive à leur porte, lorsqu'ils sont malades. Trop peu d'entre nous pensent aux résultats désastreux de la maladie inutile et à tout ce qu'elle cause de misère, de souffrance, d'infirmité, de pauvreté et peut-être de mort qui aurait pu être évitée. Pour un trop grand nombre d'entre nous, la science a fourni les moyens de rester en bonne santé, mais nous y demeurons indifférents. La maladie physique, mentale ou spirituelle ne nous atteint bien souvent que parce que nous n'avons pas su comprendre que santé et longue vie sont à la portée de presque tous.

C'est là un message adressé à tous les Canadiens pour aider à faire de la Semaine Nationale de Santé un succès. Vous êtes instamment invités à écouter les messages que vous recevrez par la presse, la radio et la télévision, d'en informer vos groupements, afin que les messages qui vous seront adressés par les autorités dans le domaine de la santé publique atteignent un public aussi grand que possible. Tous peuvent aider à rendre plus important encore l'événement annuel le plus important du Canada car il ne peut y avoir rien de plus important que la santé.

Me Louis Fortin traite du séparatisme devant le Parlement Fédéral

Me Louis Fortin, député de Montmagny-L'Islet au parlement fédéral, prononçait devant cette législature, au cours de la journée du 19 février, un discours très apprécié concernant une reconnaissance plus adéquate du fait Canadien-français par l'élément anglo-saxon du Canada et exposait l'attitude qui devrait être prise pour parler à une scission éventuelle du pays, devant l'ampleur du mouvement séparatiste du Québec.

Voici quelques extraits du discours de Me Fortin.

Le mouvement séparatiste a connu, au cours des mois d'automne, une vigueur nouvelle et, en conséquence, une popularité grandissante. La popularité du mouvement demeure à un niveau tel qu'il me paraît utile, et même indispensable d'analyser brièvement la cause qui y a donné naissance.

Monsieur le président, le mouvement n'est pas nouveau. Il est la continuation logique et naturelle de celui qui, à la fin du siècle dernier, a connu une certaine vigueur, et qui s'est gardé dans un demi-sommeil au cours des années, pour connaître un regain de vitalité à des périodes plus ou moins rapprochées et principalement, au cours des années qui ont précédé immédiatement la dernière Grande Guerre mondiale.

Même si ce mouvement n'est pas nouveau, il a quand même sa valeur; d'autant plus que la cause qui y a donné nais-

sance à l'époque subsiste aujourd'hui d'une façon réelle, malgré une amélioration sensible apportée en ces dernières années. Cette cause est le mécontentement, très souvent justifié, de mes compatriotes non seulement de la province de Québec mais du Canada tout entier.

Par respect pour le bien-fondé de cette cause, je ne condamne pas d'emblée les séparatistes qui poursuivent un travail difficile, efficace et utile; mais je ne suis pas d'accord avec eux lorsqu'ils préconisent la séparation de la province de Québec du reste du Canada, car j'estime que cet idéal est illusoire.

Personnellement, j'ai la conviction intime et profonde que le mouvement n'atteindra pas sa fin, mais il aura au moins le mérite d'ouvrir les yeux de mes compatriotes canadiens-français sur leurs droits les plus sacrés, et ceux de mes citoyens canadiens-anglais sur leur manque de compréhension à notre égard.

Un grand malaise existe - il faut admettre ce fait, à moins d'être aveugle ou de mauvaise foi - dans la Confédération canadienne. Très nombreux sont les Canadiens français qui s'y sentent comme dans une camisole de force. Ils y respirent mal, et se sentent en quelque sorte étouffés.

Dans la province de Québec, nos compatriotes de langue et

d'origine anglaise jouissent de privilèges et d'avantages qui sont systématiquement refusés aux Canadiens français qui habitent l'une ou l'autre des provinces du Canada. En effet, si un Canadien français de la province de Québec voyage dans une autre province, bien qu'il soit toujours sur le sol de sa patrie, le Canada, il se sent étranger et souvent, trop souvent hélas! on le lui fait bien sentir. En d'autres termes, le Canadien français hors de son territoire, se sent toléré et il a l'impression d'être le Canadien errant dont parle la chanson.

Il y aura bientôt un siècle, les Pères de la Confédération, MacDonal, Cartier, Chapais, Taché et les autres ont voulu unir pour toujours les Canadiens et les placer sur un pied d'égalité. Nous constatons avec regret que leur rêve n'est qu'à moitié réalisé. En effet, il nous faut admettre que les deux races ne sont plus sur un même pied d'égalité.

Je m'intéresse d'une façon plus ou moins active à la politique depuis de nombreuses années. Au cours de ces années, j'ai entendu à maintes reprises les Bourassa, les Lavergne, mon prédécesseur dans Montmagny et les autres réclamer à grands cris justice pour les Canadiens français. Sommes-nous aujourd'hui plus avancés? Voilà la question qui se pose.

(Suite à la page 7)

On en parle, en VILLE...

par Réal LABERGE

La Municipalité St-Thomas procèdera prochainement à d'importants travaux d'aqueduc et d'égoûts dans le secteur du Bon Conseil. Un règlement d'emprunt au montant de \$99,000 a été adopté à ce sujet et les travaux devraient débuter avant le 31 mai prochain afin de profiter de l'aide gouvernementale fournie dans les cadres des travaux d'hiver.

Le grand Marathon annuel de Hockey débutera à 1.00 heure, dimanche après-midi, à l'aréna de Montmagny. Seize équipes se disputeront les trophées "Jeune Commerce", "Café Roger", "Dow" et "Viateur Caron". Espérons que la tempête habituelle du marathon oubliera la région de Montmagny, cette année.

Comme représentant officiel du gouvernement provincial, le député Lizotte a servi au Conseil de ville de Montmagny une thèse très peu rassurante sur l'autonomie municipale. Nous commentons cette "prometteuse" déclaration de notre député et certaines autres de même acabi, dans la page 9 de ce journal.

La seule vraie tempête de neige de la saison, survenue précisément au moment où la délégation américaine s'engageait sur la route Montmagny-Daaquam pour retourner à Ashland, ne contribuera certainement pas à favoriser notre région pour le choix d'une route nouvelle entre les Etats-Unis et Québec; d'autant plus que les résidents de Lac Etchemin et des environs s'occupent très activement d'un projet dans leur région respective, qu'ils appuieront prochainement et pour la seconde fois cette année, d'une très imposante caravane qui passera trois jours dans les villes du littoral américain.

Malgré la poudrerie, la course en ski-doo de dimanche dernier a soulevé un fort intérêt et a attiré de nombreux spectateurs le long de la Rivière-du-Sud. C'est certainement une attraction qui devrait se répéter annuellement. Il serait cependant à propos d'en reviser le parcours de façon à ce que les spectateurs massés près du pont puissent avoir connaissance des départs et arrivés et même ne jamais perdre de vue les nombreux concurrents.

Le Comité des Sports d'Hiver organise présentement un Tournoi "Pee-Wee" qui sera disputé le 25 mars prochain entre une dizaine de clubs de la région. Cette compétition, sans entraîner les désavantages d'un tournoi "forcé", sans entraîner les désavantages d'un tournoi "forcé" comme celui de Québec, permettra à nos jeunes une émulation sportive de bon aloi, que nous invitons toute la population à appuyer de leur présence.

La Semaine de l'Éducation

Chronique hebdomadaire du Cercle Astronomique

La vogue scientifique étonne certains adultes, mais aujourd'hui les enfants évoluent tout naturellement dans une ambiance scientifique. Les tous petits s'amuse avec des jouets "atomiques", les plus âgés écoutent papa vanter les mérites de certaines découvertes, où les derniers exploits d'un homme en orbite autour de la terre. La radio, la télévision stimulent aussi leur intérêt pour les sciences. Les éducateurs engagent leurs élèves à s'intéresser aux sciences. Tout le monde parle de sciences et de découvertes. Cette année la campagne insiste sur la collaboration des parents. Le rôle des parents doit aussi évoluer, c'est-à-dire être à la page auprès des jeunes, les comprendre; nous ne pouvons pas tous être éduca-

teurs mais nous pouvons tous collaborer en les aidant dans leur sublime tâche.

Notre cercle astronomique considère qu'il a un rôle à jouer auprès des jeunes, les preuves sont convaincantes par le nombre de membres qui adhèrent à notre cercle. Nous entendons y déployer toutes nos énergies, afin que plus de jeunes acquièrent un enrichissement de leur culture. Remarquez la physionomie d'émerveillement de ces jeunes, qui l'œil rivé sur un télescope découvrent pour la première fois la splendeur du firmament. Personne ne peut rester insensible devant la grandeur de tels phénomènes. En est-il de plus propice à élever l'âme vers le Créateur?

Il est souhaitable que les parents viennent eux-mêmes s'en rendre compte. Tous sont les bienvenus.

Notre projet de construction d'un Observatoire se réalise peu à peu et la souscription organisée à cet effet va bon train. Voici à preuve une première liste de nos généreux donateurs:

\$25.00
Centre Sportif Le Bûcheron.

\$15.00
Chan. Auguste Lessard.

\$14.00
Bédard Automobile a/s Marcel Bédard.

\$10.00
Paul Allard. Paul H. Nadeau, Québec, Geo H. Collin, La Légion Canadienne. Cercle des Filles d'Isabelle.

\$5.00
Abbé Maurice Proulx, Ste-Anne, Club Richelieu de Montmagny. R. F. Laurent, Collège S.-C. de Montmagny, Me Arcadius Denis, Sherbrooke, Me Denis Gobeil, Dr Laurent Lizotte, J.-Bte Painchaud.

\$3.20

Gérard Tardif.

\$3.00

Abbé Léo Blanchet, Ste-Anne, Ls-Gonzague Genest, Armand Proulx, Abbé Gaétan Guimont.

\$2.30

Louis Michaud, Anse à Gilles.

\$2.00

Jean-Paul Kirouac, Lionel Têtu, Abbé Maurice Bois, Saymond Lortie, JeanéChs Boulet, Arthur L. Tremblay, Hôtel Central, Sylvain Thibodeau, Centre de Couture, J.E. Lainesse, Raymond Côté, bijoutier, Léo Boulanger, Alph. Lebel i.e., Michel Coulombe, Dr Jean-Luc Lavallée, Laurent Couillard, Roger Proulx, Jean-Louis Gaudreau, Victor Boulet, Librairie Michon, Barthélémy Boulet.

\$1.50

Clermont Poitras, L'Islet.

\$1.00

Yvon Thériault, Moncton, Camille Laberge, Abbé Gilbert Boucher, Ste-Anne, C.-H. Dubé, Alph. Talbot, St-Paul, Paul-A. Morin, Médéric Gaudreau, Lionel Blais, André Fournier, Denis Gaudreau, Léo Laberge, Benoit Lévesque, J.-B. Paquet, Marcellin Normand, Ulric C. Després, Robert Gaulin, Wilfrid Bélisle, prof., Maurice Clouston, J. Wellie Beaumont, Abbé Rodrigue Lagacé, Montréal, Gérard Guimont, Cap St-Ignace, Chan. Chs.-Eug. Raymond, curé de l'Islet. Laurent Chabot, Germain Couture, Pierreville, Armand Cloutier St-Pierre, J. Edgar Guimont, Montréal.

(A SUIVRE)

Nous transmettons aussi nos sincères remerciements à nos deux journaux locaux pour la belle publicité qu'ils nous font et de même au poste de radio local CKBM pour leur généreuse collaboration. A tous un cordial et sincère merci.

Le Cercle Astronomique de Montmagny Inc., Robert Proulx, prés.

Avis important

Toutes les Dames sont instamment priées de se rendre au local du "Clan des Amis", (sous-sol de l'Edifice Blanchet), rue de la Gare, voisin de la Pharmacie Montmagny, le 15 mars prochain à 8 hrs. p.m., pour une très importante assemblée concernant le CANCER.

A cette assemblée il y aura projection de films sur le cancer et ses ravages. Maints renseignements et explications seront donnés sur la prévention, le dépistage et la Guérison possible du cancer, par M. Antoine Simard, secrétaire-administratif de la Société Canadienne du Cancer, de Québec. Société Canadienne du Cancer, par: Mme Gabrielle B. Belley.

Etes-vous sérieux docteur ?

Le Dr Roger Brault, président de la Fédération libérale du Québec, est un jour parti en croisade contre le patronnage. Quelques jours plus tard, il prétendait que personne ne demandait plus de faveur à la Fédération et laissait entendre qu'il s'attendait à ce qu'on le croit.

Ces jours derniers, devant le Club de Réforme de Québec, le même Dr Roger Brault a dit qu'"aucun homme sérieux n'a le droit d'être ailleurs qu'avec nous", c'est-à-dire avec les libéraux.

Après avoir entendu de telles paroles dans la bouche du président de la Fédération libérale du Québec, on peut se demander s'il reste encore des gens sérieux dans ce groupement. Une chose est certaine et c'est qu'un homme sérieux ne prendra jamais au sérieux quiconque viendra lui dire qu'on ne saurait être sérieux si l'on pense autrement que lui.

Pauvre Dr Brault!

(Montréal-Matin, 26-2-62).

TABLEAU D'HONNEUR

ECOLE BEAUBIEN

7e année "A"

Alain Bernier
Bernard Casault
Jean-Claude Cloutier
Roger Bouchard
Jacques Desjardins

7e année "B"

Gilles Carré
Jacques Collin
Réjean Gagné
Richard Boucher
Jean Laliberté

6e année "A"

Richard Gaudreau
Gilles Doré
François Ringuet
Louis Têtu

6e année "B"

Gaston Bernatchez
Richard Roy
Pierre Gagné
Yvon Coulombe
Hervé Paquet
Marcel Gaudreau

5e année "A"

Marc Couillard
Pierre Richard
Pierre Vézina
Jules Lizotte
Denis Blouin

5e année "B"

Georges Talbot
Gilles Boulet
Robert Nicole
Gaston Bernier
André Gendreau

5e année "C"

Pierre Roy
Richard Smith
Roger Proulx
Yvan Gaulin
André Boulet

4e année "A"

Alain Gaumont
Gilbert Laprise
Raynald Lepage
Henri Paradis
Marc Pelletier

4e année "B"

Jean Boulanger
Luc Langlois
Christian Leclerc
Patrice Dionne
Maurice Boulay

Unité Sanitaire de Montmagny

Principales activités:

Lundi 12 mars

Berthier

2 hrs: Clinique de bébés au village.

Mardi 13 mars

St-François

2 hrs: Clinique de bébés au village.

Mercredi 14 mars

Examens scolaires

Mercredi 14 mars

Ecole du Boulevard

10 heures.

Unité Sanitaire

2 hrs à 4: Clinique de bébés.

8 heures

Cours donnés aux pré-natales.

Vendredi 16 mars

Lac Frontière

2 hrs: Clinique de bébés au village.

Dr Gilles Dionne, m.d.

Dr. GERMAIN FORTIN

SPECIALISTE EN CHIRURGIE

HOTEL-DIEU DE MONTMAGNY

Bureau: 2 à 5 h. p.m. — Soir: sur rendez-vous

TEL: Bureau: 181 — Rés: 452

3 rue St-Ignace

Montmagny

CA NE COÛTE RIEN

Pour vendre votre propriété, commerce, ferme, terre à bois, terrain, etc., avons acheteur sérieux.

Prêt sur demande 1ère et 2ème Hypothèque

Les Immeubles Montmagny Enr.

Rue du Quai Montmagny Tél.: 936
Québec Tél.: MA 3-4331

Pour vos placements d'argent

En actions - obligations ou fonds mutuels

Consultez sans obligation de votre part notre représentant autorisé

Jacques Gaudreau

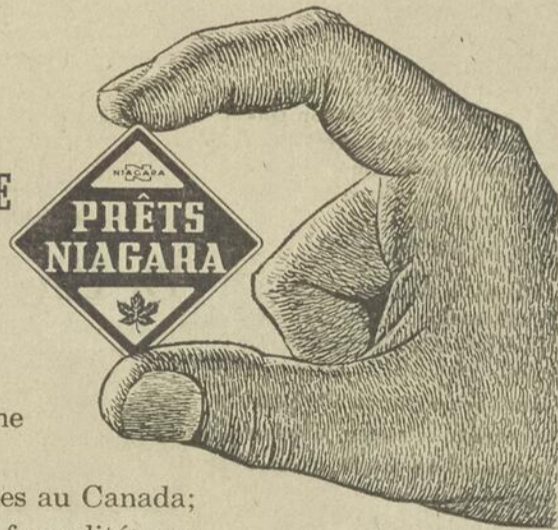
18, rue Collin — Tél.: 778w — Montmagny P.Q.

L. G. Beaubien & Cie Ltée

70, rue St-Pierre

Québec

CET EMBLÈME REPRÉSENTE
DE L'ARGENT QUAND
VOUS EN AVEZ BESOIN



Oui, cet emblème peut vous obtenir \$2,500 et parfois même davantage. Niagara Finance compte plus de 200 succursales au Canada; elle prête rapidement et sans formalités aux Canadiens qui ont besoin d'argent pour toute raison valable. Etes-vous de ce nombre ?

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

La plus importante compagnie canadienne de prêts aux consommateurs.

51, rue St-Jean-Baptiste

Tél.: 1375

Décès de Madame Jos. Pelletier de Berthier-en-Bas

A Berthier-en-Bas, jeudi, le 1er mars 1962, à l'âge de 70 ans et 10 mois, est décédée dame Alice Collard, épouse de M. Joseph Pelletier, qui lui survit.

Outre son époux, la regrettée disparue laisse dans le deuil, ses fils: M. Frank Pelletier, de Ste-Foy, Qué.; M. Donat Pelletier, de Québec; M. Charles Pelletier, de Québec; M. Emile Pelletier, de Montmagny; M. Laurent Pelletier, de Québec; M. Jean Pelletier, de Petite-Rivière, Qué.; M. Edgar Pelletier, de Shawinigan; M. Georges Pelletier, de Québec; M. Pierre Pelletier, de Québec; M. Henri Pelletier, de Berthier; M. Benoît Pelletier, de Québec; M. Julien Pelletier, de Berthier. Ses filles: Mme Georges Caron, née Marguerite Pelletier, de Québec; Mme Paul-Emile Samson, née Anne-Marie Pelletier, de Ste-Foy, Qué.; Mme Alfred Morisset, née Elisabeth Pelletier, de Québec; Mme Maurice Guilbeault, née Thérèse Pelletier, de Notre-Dame des Laurentides, Qué.; et Mme Clément Bordeleau, née Rita Pelletier, de L'Ancienne-Lorette, Qué.

Ses gendres: M. Georges Caron, de Québec; M. Paul-Emile Samson, de Ste-Foy; M. Alfred Morisset, de Québec; M. Maurice Guilbeault, de Notre-Dame-des-Laurentides, Qué.; et M. Clément Bordeleau, de L'Ancienne-Lorette. Ses belles-filles: Mme Frank Pelletier, née Ellen Weeks, de Ste-Foy, Qué.; Mme Donat Pelletier, née Charles Pelletier, née Emilienne Racette, de Québec;

letier, née Lucille Blais, de Québec; Mme Emile Pelletier, née Andrée Dufour, de Montmagny; Mme Laurent Pelletier, née Lucille Blais, de Québec; Mme Jean Pelletier, née Jacqueline Boulet, de Petite-Rivière, Qué.; Mme Edgar Pelletier, née Paulette Blais, de Shawinigan; Mme Georges Pelletier, née Madeleine Blais, de Québec; Mme Pierre Pelletier, née Rachelle Bordeleau, de Québec et Mme Benoît Pelletier, née Denise Barrette, de Québec.

Elle laisse également dans le deuil, un frère, M. Louis-Charles Collard. Plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, des neveux et nièces, cousins et cousines. Elle comptant de plus 63 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Ses imposantes funérailles eurent lieu lundi, le 5 mars dernier, à dix heures, en l'église de Berthier-en-Bas et l'inhumation suivit au cimetière paroissial, dans le lot familial. C'est le Rév. Père Blancs, de Québec, qui chanta le Thomas Rousseau, des Pères service funèbre, assistés de MM. les abbés Ls-de-Gonzague Paquet, curé de St-Pierre et M. le Chanoine Gérard Gariépy, curé de Berthier, respectivement comme diacre et sous-diacre.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny.

A M. Pelletier et aux membres de sa famille que ce deuil afflige, "Le Peuple" offre l'expression de ses sincères condoléances.

Décès de M. Albin Guimont

Samedi, le 24 février 1962, à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, à l'âge de 75 ans et 2 mois, décédait M. Albin Guimont, époux de dame Régina Cloutier, qui lui survit.

Outre son épouse, le regretté disparu laisse dans le deuil, ses fils: MM. Adrien, Amédée, Camille et Fernand Guimont, tous de Montmagny. Ses filles: Mme Vve Charles-Eugène Baillargeon, née Isabelle, de St-Pierre de Montmagny; Mme Aimé Gagnon, née Anysie, de Montmagny; Mmes Imelda et Colette Guimont, de Montmagny.

Ses gendres: M. Aimé Gagnon, de Montmagny et M. Odilon Gamache, de l'Ancienne Lorette. Ses belles-filles: Mme Amédée Guimont, née Gisèle Dion, et Mme Camille Guimont, née Judith Langlois, de Montmagny.

Il laisse également dans le deuil, une sœur, Mme Georges Dancause, née Alma Guimont, de St-Marcel de L'Islet ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines et un grand nombre de petits-enfants.

Ses funérailles eurent lieu mer-

credi, le 28 février 1962, à 10 heures, en l'église St-Mathieu de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial St-Odilon de Montmagny, dans le lot familial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny.

A Madame Guimont et aux membres de sa famille, "Le Peuple" offre l'expression de ses sincères condoléances.

Spécialiste

Bureau à Montmagny:
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles
Nez, Gorge,

449, 3e Avenue — Québec

Résultats...

(Suite de la page 1)

Gilles Laberge, du Centre Civique, et d'Aline Dinelle, du restaurant l'Alouette. La formation de ces équipes, pour la course à relais, résultait d'un choix au hasard des noms des concurrents.

Il y eut enfin une course "consolation", à laquelle tous les concurrents pouvaient participer. Cette course fut gagnée par Réné Couillard, de la Taverne de Montmagny; Donald Caron, du Centre Civique, se classa deuxième.

Commenté par Pierre Mercier, ce tournoi a maintes fois soulevé les rires et les applaudissements enthousiastes des spectateurs. Le départ des courses était donné par Philippe Chabot, qui, suivant le maître de cérémonie, servait à la fois de "voiture de départ et de déblayage de la piste". Les arrivées étaient jugées avec la plus grande sévérité; l'une d'entre elles, toujours d'après le commentateur, n'a été justifiée que par une longueur de "dix-huit nez".

De magnifiques prix furent décernés aux gagnants des dif-

férentes courses par les représentants de la brasserie Carling-Brading, MM. Paul Bédard et Gerry Brisebois, lors d'une ré-

ception qui réunissait les concurrents, les seigneurs, châtelains et organisateurs du Carnaval d'hiver de Montmagny.

- Invitation - a tous les cultivateurs

Vous êtes cordialement invités à une joyeuse soirée de famille, chez votre Agent Distributeur CASE, Charles Marois, de Cap St-Ignace, et vous aurez par votre présence la chance de participer et peut-être de gagner le GROS LOT DU CONCOURS SHOWCASE d'une valeur de \$15,000.00 d'équipement agricole de marque CASE 1962, à votre choix.

De plus, si vous avez acheté — entre le 1er novembre 1961 et le 15 octobre 1962 — soit un tracteur neuf de marque CASE ou une nouvelle moissonneuse-batteuse, ou encore pour \$2,500.00 de machines ou accessoires CASE, vous gagnerez comme GRAND PRIX SPECIAL, une Maison Holliday de \$20,000.00, qui sera érigée sur votre propriété.

A cette soirée, il y aura pour votre agrément un magnifique prix de présence, des divertissements de beaux films, et des rafraîchissements.

Cette soirée CASE aura lieu à la salle paroissiale de Cap St-Ignace, le 15 mars 1962, à 8 heures du soir.

Venez de bonne heure et amusez-vous bien à la Grande Soirée CASE, et dites-le à vos amis.



ALORS VOUS DEVEZ ÊTRE

excessivement intelligent! Vous vous concentrez, vous portez attention aux détails et lorsque vous écrivez des lettres, vous inscrivez toujours:

■ L'adresse postale complète et correcte de votre correspondant ■ Votre propre nom et votre adresse de retour dans le coin supérieur, à gauche ■ ET LE NUMÉRO DE LA ZONE POSTALE, SI VOUS ÉCRIVEZ À QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG, OU VANCOUVER.

Aidez-nous à accélérer votre courrier—consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone pour renseignements postaux complets.



PO-61-22CF

Demande de Soumission

Municipalité de la Paroisse St-Thomas de Montmagny

La Corporation municipale de la paroisse St-Thomas de Montmagny recevra au bureau du soussigné, des soumissions pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égoûts, jusqu'au 15 mars 1962, à midi.

Les intéressés pourront se procurer moyennant un dépôt de \$20.00 les plans, devis et formules de soumissions au bureau du secrétaire-trésorier ou au bureau des ingénieurs-conseil St-Arnaud & St-Arnaud, 580 est, Grande-Allée, suite 50, Québec, P.Q.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire-trésorier,

L. Masson,
Rue Du Bassin,
Montmagny, P. Q.

Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Tél.: 340

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de
LEMIEUX ET PROULX, ENR.

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

Annonces classifiées

A VENDRE
Tuyaux en fonte 4 pouces. Valeur \$1.11, au prix spécial de **\$0.79 le pied**
Aussi tuyaux de cuivre en 60 pieds à .22. Tuyaux de plastic Carlson lère qualité avec rayures blanches.
Appareils Domestiques Enr. J.N.O.
Tél.: 141

A VENDRE
Portes pliantes brunes, beiges, grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po.
Appareils Domestiques Enr. 127, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 141 — Montmagny. J.N.O.

A LOUER
Outils électriques de marque "Stanly", reconnue de la plus haute qualité; pour bois et fer, ainsi qu'outils manuels de toutes sortes et accessoires d'utilité. Les Appareils Domestiques Enr. 127, St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 141 et 868.

Personne ambitieuse pour Commerce Watkins établi. Pas de capital à investir. La plus importante Compagnie du genre au monde. Produits annoncés nationalement. Chances de promotion. Ecrivez immédiatement à M. Jules Gauthier, 350 rue St-Roch, Montréal 15, Qué.

"HATEZ-VOUS DE VOUS CHOISIR UN BON TERRITOIRE; établissez-vous un commerce profitable avec une Compagnie responsable et progressive. Commission 45% permettant revenus jusqu'à \$85.00 par semaine; aubaines exceptionnelles pour clients. Premier assortiment coûte \$20.00. Essayez 30 jours sans risque. JITO, Dépt. M, 5130 St-Hubert, Montréal."

PERSONNEL
VIEUX, EPUISÉ? Les Tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Le format d'introduction coûte peu. Toutes pharmacies.

LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES SOCIALES DU MONDE.

Grand Marathon

(suite de la page 1)
9- St-Michel
10- Beaumont
11- LeBûcheron
12- St-Charles, CHAMPION
13- Ste-Perpétue
14- St-Victor de Beauce
15- Ste-Germaine
16- St-Léon de Standon.
Comme on peut le voir, de nouvelles acquisitions ont été enregistrées sur les marathons précédents et c'est ce qui donnera un cachet tout particulier à ce grand événement annuel avec l'arrivée de ces nouvelles unités.
Chacune des joutes ont une durée de 20 minutes dont les cinq dernières minutes seulement sont chronométrées. La grande phase finale est chronométrée en entier.
Trois arbitres de la QAHA sont en charge de toutes les phases de ce programme et leurs décisions sont finales.
Aucun joueur ne peut posséder une carte de la QAHA et les clubs doivent aligner la majorité de leurs joueurs dans leur localité respective.
La balance des règlements de meurent les mêmes que l'an dernier et le public et les clubs eux-mêmes peuvent être assurés d'une franche courtoisie et d'un support bien mérité.
Le gagnant du marathon se verra attribuer un prix de \$75, plus les \$10, comme participation au marathon, plus \$15, pour s'être classé en semi-finale, plus le trophée "Jeune Commerce".
Le club perdant en finale recevra \$35.00, plus \$15, pour avoir figuré à cette position et les \$10, donnés à chaque club participant.
A considérer l'alignement de tous ces clubs l'on est assuré d'une forte compétition et certain de passer une très agréable journée.
Les prix demeurent les mêmes que l'an dernier, soit 0.75 pour les adultes et 0.25 pour enfants pour chacune des représentations de l'après-midi et du soir.
Invitation est faite à tous les amateurs des comtés concernés et des localités environnantes. Ils ne regretteront pas leur séjour passé dans la Ville de Montmagny.

La Caravane

(suite de la page 1)
gens du Maine à Montmagny.
On remarquait également le représentant du gouverneur de l'Etat, M. John H. Reed, M. P. MacDonald, secrétaire de l'Etat du Maine, Carlton Jimmo président de la Chambre de Commerce d'Ashland, Joseph Gagnon, l'adjoint du shérif du Maine, Pat Snow, ainsi que plusieurs administrateurs de villes américaines et de membres de la Législature du Maine et du Congrès américain.
A Montmagny
La délégation a été accueillie par le président de la Chambre de commerce locale, Me Jules Blanchet, par M. Guy Tanguay, trésorier de la Chambre, Denis Gaudreau, vice-président de cette même Chambre, de même que par les autorités de la ville de Montmagny, dont le maire suppléant, M. Omer Fournier, Mme Gabrielle R. Denault, MM. Patrice Corriveau, Gérard Montminy, Léo Laberge, Marcel Desjardins, Roméo Caron, échevins, M. R. Côté, secrétaire-trésorier de la ville; par les responsables du carnaval de Montmagny, notamment M. Benoit Morin, président, M. de Montmagny, la reine du carnaval de Montmagny, Mlle Rolande C. Després, la nouvelle Madame de Montmagny et par le légendaire personnage de Vol-au-Vent.
On sait que ces voyages de Bonne Entente, à l'instar de celui qu'une délégation de la Chambre de Commerce de Montmagny rendait aux villes d'Ashland et Presque Isle en décembre dernier, sont organisés pour mousser un projet de route carrossable entre le Maine et notre région. Il serait également question d'un projet de parc national à quelques milles de la frontière de Daaquam, dans ce paradis de Chasse et Pêche que constitue le Nord du Maine.
Mots de bienvenue
Me Jules Blanchet, président

de la Chambre de Commerce de même que Mme Gabrielle-R. Denault ont souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs et ont exprimé l'espoir de voir un jour se matérialiser le désir de tous, soit la construction d'une route carrossable entre Ashland, Maine, Daaquam et Montmagny. Me Jules Blanchet a rappelé à la délégation du Maine que les gens de Montmagny qui ont fait le voyage en décembre dernier étaient encore sous le charme de la chaleureuse réception dont ils avaient été l'objet à Ashland et à Presque Isle, Maine. De son côté, Mme Gabrielle-R. Denault a souhaité la bienvenue au nom de la ville et a félicité la Chambre de Commerce de son initiative et a assuré les membres de cet organisme de l'entière coopération des membres du conseil de ville. Elle a exprimé l'espoir que cette visite des gens du Maine soit une autre belle page qui orne le livre d'or de la Ville de Montmagny et du Carnaval de Montmagny.
Porte-paroles de la délégation
C'est M. Jimmo, président de la Chambre de commerce de Ashland qui s'est fait l'interprète de ses compagnons de la caravane pour dire leur joie et leur appréciation pour la réception dont ils étaient l'objet à Montmagny.
La reine de la Patate, Mlle Sandra Ackley, a adressé également la parole pour féliciter Montmagny de son esprit de civisme et de sa chaleureuse hospitalité. Il y eut échange de cadeaux de la part de Mlle Ackley et du président de la Chambre de Commerce d'Ashland, à l'intention de Mme Denault et du président de la Chambre de commerce de Montmagny, Me Jules Blanchet. M. Raymond Bushey, organisateur de la caravane, a également adressé la parole, en français tandis que Mme Gordan, vice-présidente de la Chambre d'Ashland présentait un cadeau à Mme Denault en signe d'amitié et de gratitude.
Disons incidemment que la reine de la Patate du Maine, Mlle Ackley, est âgée de 20 ans et est étudiante en géographie à l'Aroostook State College. En juin prochain, elle prendra part au concours de Miss Maine. Lareine de la Patate était aussi accompagnée de M. Léo Daigle, du conseil des producteurs de patates du Maine et de madame Daigle.

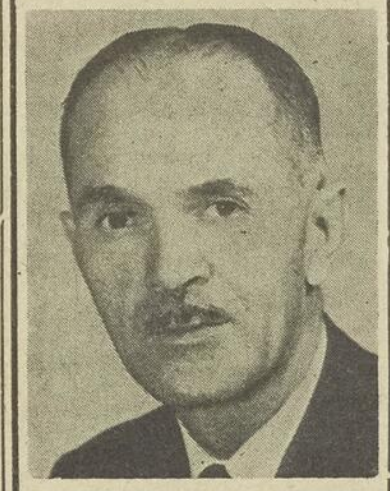
MAGASIN A VENDRE
Commerce de chapeaux pour dames et enfants ainsi qu'accessoires et ameublement, incluant miroirs, comptoirs, fluorescents et mannequins. Cause: déménagement.
Pour informations, s'adresser à:
CAPRICE DES SAISONS,
Mme Donat Boulet,
54, St-Jean-Baptiste — Montmagny — TEL.: 215w 23-2-2fs

Dr Laurent Lizotte, M. D.
médecine générale et obstétrique
Au service de sa clientèle comme par le passé, jour et nuit
Tél.: 1455 et 1456
4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

CKBM
Lundi - Mercredi - Vendredi
6.15 p.m.
Radio-Journal Dow
Une présentation de la
BRASSERIE DOW LTEE

Jean-Paul Bouchard
ENTREPRENEUR
PEINTRE -- DECORATEUR
Sablage de Planchers Tapisserie
TEL.: 406
22, 3e Avenue MONTMAGNY

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession
Puis-je vous être utile?
Ls-P. FORTIN
Montmagny
C.P. 1033 Tél.: 980
SUN LIFE DU CANADA

M. Raymond...

(Suite de la page 1)
sections: l'une pour les moteurs de 7 forces et moins; la seconde, pour les moteurs de 9 forces et moins. e trajet à parcourir équivalait à environ 2 milles; il consistait en deux tours d'un tracé qui partait du "Bûcheron", dépassait le pont Boulanger de quatre à cinq cents pieds pour revenir au point de départ. Les deux premières courses misaient sur la vitesse des autos-neige et les secondes impliquaient plutôt la dextérité des coureurs, qui devaient surmonter divers obstacles et procéder à des virages radides. La cinquième et dernière course était libre d'accès à tous les concurrents, qui devaient cependant poursuivre le parcours parsemé d'obstacles.
(Suite à la page 12)

Soyez mieux renseignés!
Lisez régulièrement "Le PEUPLE"

Sincères remerciements
Mme Bergeron et les membres de sa famille remercient publiquement toutes les personnes qui ont si généreusement contribué, de près ou de loin, aux recherches qui ont été faites, lors de la tragédie survenue à
M. Charles-A. Bergeron.

LE CHAMPIONNAT MONDIAL DE LA COUPE A LA SCIOTTE



Sa majesté Gigi 1ère, reine du Carnaval de Québec, présente le trophée Dow emblématique du championnat mondial de la coupe à la sciotte à M. Gilles Lévesque de Québec. Le temps réussi par M. Lévesque fut une moyenne de 9.4 secondes en trois essais pour une bille d'épingle de 10" de diamètre. Cette compétition sportive fut organisée par le Comité de la Forêt dans les cadres du Carnaval d'Hiver de Québec. M. Robert Belzile distributeur Dow pour la région de Rivière-du-Loup assistait à cet événement et était accompagné de notre champion régional M. Marcel Bernier.

On remarque dans l'ordre habituel, Paul Foisy de la Brasserie Dow, Gigi 1ère, Charles Blais, président du Carnaval de Québec, Gilles Lévesque et Me Raymond Maher, président du Comité de la Forêt.

Cartes d'Affaires

"Bou langer, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Bou langer, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rollard Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
L.-P. Beausoleil B.A. M.S.C. C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Dalgle, B.A., C.A. Louis-Yvan Morin, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 71, rue St-Pierre
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Laviole, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 1003 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli, — Matane

Jean-Paul CLOUTIER Maurice CLOUTIER Gaston CLOUTIER

B.A. B.A., L.L.L. Courtier
Licencié en Sciences commerciales Notaire d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire
Saint-Paul de Montminy
Cté de Montmagny, — P.Qué.

ASSURANCES

"La Laurentienne" Feu, Automobiles,
Assurance sur la vie Responsabilités, Accident
Jean-Marie PROULX HEBERT et PROULX

MONTMAGNY TEL.: 1001

Alex. Chouirard, C.R.

— Avocat —
60 rue St-Louis - Tél.: 48
MONTMAGNY

Denis PLANTE
NOTAIRE
Cessionnaire du Greffe
Louis Pelletier
32, rue St-Thomas
Tél.: 42 C.P. 209
Montmagny, P.Q.
Rés. Manoir des Erables

Marcel Ruelland
DIRECTEUR DE
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
CADILLAC
SERVICE JOUR ET NUIT
Tél.: 263, rue de la Fabrique

MARINEAU et
MERCIER
AVOCATS

63, de la Gare — Tél.: 194
Montmagny

Gonzague BELANGER
B. A. LL. L.
NOTAIRE

Tél. bur.: 592 - Rés.: 767
2 rue St-Jean-Baptiste
Montmagny

Tél. Bur.: 1183 - Rés.: 631
Denis GOBEIL, LL. L.
AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR
Edifice Banque Provinciale
Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.
Tél.: 954

Dr ANTOINE Fiset

Médecine générale
&
Obstétrique
8, rue Ste-Julie
Tél.: 463 — MONTMAGNY

Dr. JEAN POITRAS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Edifice Banque Provinciale
9, rue St-Jean-Baptiste
Montmagny TEL.: 1584

Cartes d'Affaires

Docteur Fernand Lizotte, M.D

Ex-interne de l'hôpital Jeffery Hale

Heures de bureau:
Hôpital, de 9 heures à 12 a.m., tous les jours
Résidence, tous les jours sur demande.
Le soir sur demande également.

Laurent Normand
Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.
26, rue St-Louis — Tél.: 545
MONTMAGNY

RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien
Vente d'acc. électriques
Rue St-Jean-Baptiste
Tél. 209 Montmagny

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres
en électricité

ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN
87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 1084 Montmagny

Viateur CARON, Enr

- Accessoires d'autos
- Articles de sport
- Articles de maison
- Peinture Flo-Gloze

500, Trans-Canada,
Téléphone: 1101
Montmagny

Gilbert Manseau
INGENIEUR-CONSEIL

L'ISLET,

P. Qué.

ROBERT DESPRES
INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Lévis
61 Déziel — Lévis
Tél.: 837-2823

Bureau à Montmagny
Edifice Allard, app. 31
Tél.: 1357 — rés.: 1357w

À VOTRE ÉPOUSE...

...la Sun Life du Canada offre la sécurité. Après votre décès, le produit de la police peut lui garantir un revenu régulier pendant une période spécifiée ou la vie durant. Permettez-moi de vous montrer, sans aucune obligation de votre part, comment le programme d'assurance Sun Life Assurance Company of Canada approprié peut protéger l'avenir de votre épouse.

SUN LIFE DU CANADA

René
Adam

Tél.: CH 7-5124

L'Islet P.Q.

Téléphone: 72

Robert DAVELUY,
B.A., LL.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)


Dr M. LAVERDIERE
Chirurgien-Dentiste
20, de la Gare — Tél.: 293
MONTMAGNY

Spécialités:
Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT
Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'Endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél. 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.



BOUCHERIE — EPICERIE

MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace, Tél.: 811
à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

Matériaux de construction
A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS. PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINÉES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX
Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 85w Champlain: 7-5262

SERVICE GRATUIT
du posage de prélaris, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard
19, rue St-Jacques — Montmagny

vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons
ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W

Syndicat du Meuble Enr.
Raymond Ouellet, Prop.

Posage et vente, tapis, tuiles, prélaris.
Vente appareils électriques, meubles.

Tél.: 1440 — 49 rue St-Louis
C.P. 448 — MONTMAGNY

A VOTRE SERVICE

M. FOURNIER ENR.
Nettoyeur
(anciennement Fournier et Frère)

Pour un service plus rapide et
un nettoyage impeccable

LE NUMERO DE TELEPHONE A SIGNALER EST 790

et le livreur de M. Fournier Enr. s'empresse de vous servir

Le plan de nettoyage de M. FOURNIER ENR.
est situé au 33 RUE ST-IGNACE, Montmagny.



Me Louis Fortin...

(de la page 2)

Des gestes précis ont été posés, certaines attitudes ont été modifiées; tout cela est vrai. Le gouvernement actuel a donné des preuves vivantes de sa compréhension à l'égard de mes compatriotes. Cependant, je demeure convaincu que la majorité des Canadiens n'ont pas encore reconnu le principe de l'égalité des Canadiens. Pour nous, c'est une lutte constante, nous devons toujours lutter ferme pour obtenir, non pas des privilèges ou des faveurs, mais la reconnaissance pure et simple de droits qui nous appartiennent.

Ici, à Ottawa, nous ne sommes pas dans la capitale d'un pays bilingue, ou du moins rien ne nous le laisse croire. Pourtant, nous avons entendu la Reine du Canada parler aux Canadiens dans un très pur français, reconnaissant ainsi le caractère bilingue du pays. D'autres sommités ont suivi ses traces. Je ferai, à la fin de mes remarques, certaines suggestions qui, si elle sont mises en application, corrigeront d'une façon appréciable la situation actuelle.

Quelle est ma position personnelle face au mouvement séparatisme? Je le dis avec franchise - avec toute la franchise dont je suis capable - je ne suis pas séparatiste. D'ailleurs, si je l'étais, je crois que ma place ne serait pas ici.

En premier lieu, je ne suis pas convaincu que le séparatisme apporte une solution à nos problèmes. Bien que j'appuie avec ardeur mes compatriotes qui, de bonne foi, travaillent à améliorer le sort des nôtres, j'estime que la sécession marquerait le début de difficultés insurmontables pour nous, et du même coup, la fin du Canada, qui serait vite englouti par la puissante vague d'amérinisme.

Monsieur le président, voici maintenant les suggestions que je veux faire en toute bonne foi. Nul doute que si elles sont mises en application - et je souhaite qu'elles le soient - mes compatriotes se sentiront beaucoup plus à l'aise dans la Confédération et ils chercheront à la protéger plutôt qu'à la combattre. Mes suggestions, au nombre de dix, sont les suivantes:

1. Que le mandat de cinq ans des gouverneurs généraux ne soit pas renouvelable, afin que les titulaires de ce haut poste soient alternativement des Canadiens de langue française et de langue anglaise.
2. Qu'un sous-ministre conjoint et associé de langue française soit nommé à chaque ministère du gouvernement fédéral.

3. Puisqu'il est de tradition que les Canadiens anglais de la province de Québec soient représentés au sein du cabinet fédéral par un ministre de langue anglaise, les Canadiens français des autres provinces devraient avoir ce même privilège, et le cabinet devrait toujours compter un ministre de langue française venant d'une des autres provinces du Canada.

4. Que toutes les affiches, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des édifices fédéraux soient bilingues, quel que soit l'endroit où ces édifices sont situés.

5. Que la Commission du service civil soit composée de membres parlant les deux langues et qu'elle n'exige pas, pour occuper des emplois dans la province de Québec, que le candidat possède l'anglais si elle n'exige pas, dans les autres provinces, que le candidat parle français. De plus, au moins le tiers des commissaires doivent être de langue française.

6. Que le Canada soit immédiatement doté d'un drapeau bien distinctif (évidemment, je n'ai pas besoin d'ajouter que nous n'en voulons pas deux) et que l'hymne "O Canada" soit officiellement reconnu comme hymne national.

7. Que la formule définitive visant au rapatriement de la constitution canadienne contienne des articles garantissant la sauvegarde des droits acquis des Canadiens français. Par cette demande, je fais écho aux nombreuses requêtes formulées récemment par mes compatriotes.

8. Que le gouvernement étudie avec soin et à son mé-

rite la possibilité d'instituer une commission d'enquête sur le bilinguisme au Canada.

9. Que tous les hauts fonctionnaires du gouvernement et des sociétés de la Couronne qui sont en relation directe avec la population de langue française soient bilingues, et de plus qu'au moins le tiers de tous ces hauts fonctionnaires soient d'origine et de culture françaises.

10. Que le premier amendement à la constitution après son rapatriement soit de la nature d'une déclaration officielle et solennelle du caractère bilingue du Canada.

Lorsqu'au début de mes remarques j'ai dit que je ne condamnerais pas d'emblée les séparatistes, j'étais sincère. En vérité, je crois que ces gens travaillent, à leur façon, à améliorer le sort de leurs compatriotes. Même si je n'approuve pas la fin ultime qu'ils poursuivent, je les sais de bonne foi. Je ne veux pas leur lancer la première pierre, je laisserai plutôt cette tâche à celui ou ceux d'entre nous qui n'ont rien à se reprocher.

Pour ma part, j'aime travailler à la réalisation de l'unité nationale. Je sais que la tâche n'est pas facile; unir des hommes de langue, de coutumes, de culture, de pensées et d'origine différentes constitue un objectif difficile mais réalisable, à la condition toutefois de pouvoir compter sur la bonne volonté de tous et chacun.

Nous connaissons les faiblesses. Si nous négligeons aujourd'hui d'y remédier, la rançon sera extrêmement élevée et que sera-t-elle? L'existence de la Confédération canadienne.

PLAISIR GARANTI



Dow

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE



GARANTIE CLIMATISEE

LA JOURNEE DE LA FORET

La journée de la forêt est définitivement installée dans les activités d'hiver du Carnaval de Québec. Une foule nombreuse réunie au Carefour des rues St-Joseph - St-Vallier et Boulevard Charest, a suivie avec un intérêt remarquable le concours mondial du sciote, auquel participait 16 champions régionaux de la province.

Tous les aspirants rivalisèrent d'habileté et de force. Leur technique du limage et du manèment du sciote attira l'admiration de tous.

Le champion, Monsieur Gilles Lévesque, est représentant de Terry Machinery. Il demeure à Charlesbourg, près de Québec. M. Lévesque est âgé de 27 ans. Il est célibataire. Il avait remporté le championnat de la région de Québec à St-Raymond au début de février 1962. Il a une expérience de cinq ans en forêt. Il pèse 205 livres. Il mesure 5' 11".

M. Lévesque a coupé une bûche de 10" en trois essais pour une moyenne de 9.4 secondes. Il a reçu le trophée d'or et une bourse de \$500.00 de la main du Ministre des Terres et Forêts, l'hon. Bona Arsenaux. Les membres du Comité de la Journée de la Forêt sont particulièrement heureux d'avoir rendu possible une telle démonstration, qui non seulement a contribué à attirer à Québec de nombreuses délégations de par toute la province mais aussi a fait connaître aux citoyens le travailleur de la forêt, tel qu'il est aujourd'hui. La sciote, outil désuet au service de l'ouvrier montagnard, que le Comité a voulu justement apporter un contraste frappant, souligner afin de remettre

en valeur l'ouvrier forestier, qui malheureusement n'a pas toujours été reconnu comme un employé, qui peut comme tout autre gagner honorablement la vie de sa femme et de ses enfants.

L'ouvrier forestier moderne a certes besoin d'un physique parfait pour accomplir son rude travail, mais il lui faut aussi posséder certaines connaissances techniques, certaines notions générales, il lui faut établir avec son employeur des relations, qui demandent une construction et d'éducation que l'industriel forestier reconnaît et qu'il apprécie hautement.

RESULTATS DU CONCOURS MONDIAL DE LA COUPE A LA SCIOTTE

tenu à Québec, le 23 février 1962. Rang—Nom du candidat—Ville Commanditaire — Total secondes Moyenne de temps.

- 1 — Gilles Lévesque, Québec, Terry Machinery, 28.3 sec.; 9.4 moy.
- 2 — Bertrand Bédard, Beauce, Patrick Cliche, 31.1 sec.; 10.3 moy.
- 3 — J.-Aurèle Hudon, Alma, Raoul Hervey, 34.3 sec.; 11.4 moy.
- 4 — Fernand Morin, Baie Co-sec., 12.3 moy.
- 5 — Roland Perron, Matane, Raymond Forbes, 37.6 sec.; 12.4 moy.
- 6 — Roméo Allard, Rimouski, Richard Filion, 38.9 sec.; 12.9 moy.
- 7 — Paul Mercier, Thetford, Maurice Legendre, 39.8 sec.; 13.2 moy.
- 8 — Marcel Bernier, Rivière-du-Loup, Robert Pelletier, 40.1 sec.; 13.3 moy.
- 9 — Emilien Roussel, Côte Nord, Jacques Blouin, 41.5 sec.;



Les "ski-doo" s'alignent devant l'intraitable juge Léandre Roy pour prendre le départ de la quatrième course, lors du concours de dimanche dernier, sur la rivière-du-sud.

10 — Florian Gonthier, Charlevoix, Jean Bruyère, 42.0 sec.; 14.0 moy.	12 — Léopold dPoulin, Champler, Dow, 44.4 sec.; 14.8 moy.	14 — Charles Lachance, Montmagny, Jules Côté Ltée, 61.4 sec.; 20.4 moy.
11 — Léopold Lavoie, champion 1961, St. Anne Power, 44.3 sec.;	13 — Conrad L'Heureux, Chicoutimi, Dow, 45.2 sec.; 15.0 moy.	15 — Gaston Allard, Dolbeau, Irénée Gagnon, 72.4 sec.; 24.1 moy.
	14 — Charles Lachance, Mont-	16 — A. Gareau, Lachute, 82.8

IMPRIMERIE Bernier LIBRAIRIE
& FILS ENR.

IMPRIMÉS DE LUXE ET COMMERCIAL
FAIRE-PARTS - CARTES DE SOUHAITS
CHÈQUES - ENVELOPPES - LETTRES
FACTURE - ÉTATS DE COMPTES
CALENDRIERS - ARTICLES DE RÉCLAME

ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET ACCESSOIRES
LIVRES DE COMPTABILITÉ - PAPETERIES
CLASSEURS - MACHINES À ADDITIONNER
CLAVIGRAPHES - CAISSES ENREGISTREUSES
COFFRES-FORTS - LOCATION, SERVICE, RÉPARATION

IMPRIMERIE TÉL.: 105

● CASIER 327 ●
MONTMAGNY

LIBRAIRIE
Tél.: 105
Rés.: 936



J.-B. Belzile,

Tél. Pièces: 170

Tél.: Bureau 182

Langlais & Belzile Auto Ltée

Casier Postal: 1150

Rte Trans-Canada

(Ancien garage
M. Tanguay Automobiles)

Montmagny

- VENTE et REPARATIONS — AUTOS et CAMIONS
- PIÈCES DE RECHANGE
- ACCESSOIRES DE TOUTES SORTES
- SERVICE FIABLE ET RAPIDE

Vendeurs autorisés des

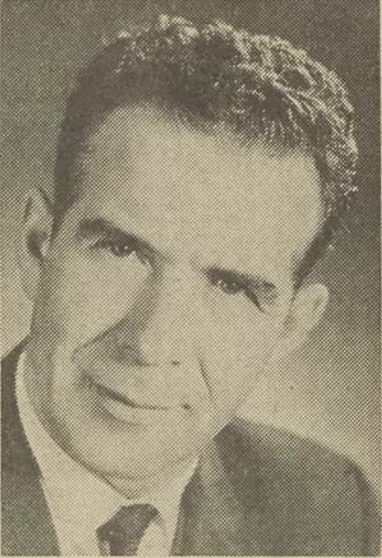
- AUTOBUS SCOLAIRES
- AUTOS 7 PASSAGERS

de marques
DODGE et CHRYSLER

DISTRIBUTEURS

- CHRYSLER - DODGE
- VALIANT - CAMIONS DODGE

Vous trouverez chez nous ce qui vous manquait depuis toujours!



Jean-Paul Langlais



Nous avons entendu dire

• Que les créneaux du Palais de glace s'effritaient dangereusement sous l'ardeur du soleil et qu'un bon coup de bélier devra bientôt abattre ce dernier vestige du Carnaval; aucun danger du côté lumineux des rues puisqu'il s'éteint graduellement de lui-même.

• Qu'une visite au Studio-Ecole Jasmin, dont les locaux sont établis dans la maison du Dr. Dupuis, au commencement de la rue St-Jean-Baptiste, permet de constater "de visu", les possibilités de nos jeunes dans le domaine des arts plastiques et vaut réellement le dérangement d'une visite. Tous sont accueillis chaleureusement.

• Que la Corpex, après avoir acheté la Cie A. Bélanger de Montmagny, Defrostomatic de Granby et autres, vient de se porter acquéreur de la compagnie d'assurances générales "Les Prévoyants". Une autre compagnie canadienne-française en pleine expansion et dont les succès étonnent le monde de la finance.

• Que Le Soleil doit être un peu mêlé dans son reportage de la dernière assemblée du Conseil de Ville, puisqu'à un certain endroit, il y fait parler le Dr. Fernand Lizotte.

• Que la caravane d'Ashland et des Presque Isle n'a pas eu le retour facile à travers les bois du Maine. La bordée de neige était si dense que pour la 1ère fois cette année la route s'est fermée pour quelques heures entre Montmagny et l'hôpital, entre 5 et 7 hres, p.m., ce dimanche-là.

• Que le marathon d'hockey alignerait seize bons clubs dimanche prochain à l'Aréna. Un nouveau trophée s'ajoutera cette année aux trois déjà existants: un trophée "Dow" pour le meilleur compteur du club gagnant. Le prix d'entrée est de \$0.75 pour les adultes et de \$0.25 pour les enfants.

• Qu'une soirée aura lieu au Centre sportif "Le Bûcheron", samedi soir, pour remercier comme il se doit M. Jean-Marc Blanchet, qui jouait le rôle de Vol-au-Vent pendant le Carnaval. M. Blanchet travaille pour l'ingénieur Robert Després et demeure sur la rue Champlain. Toutes nos félicitations.

• Que le tournoi Pee-Wee, qui doit avoir lieu à l'Aréna de Montmagny, le 25 mars prochain, avait reçu l'inscription des clubs de St-Jean Port-Joli, L'Isletville, St-Eugène, du club Dentiste Laverdière et des Loisirs de Montmagny. Deux autres équipes se joindraient au tournoi prochainement.

• Qu'un souper serait gratuitement servi aux jeunes Pee-Wee par un groupe de marchands de Montmagny.

• Que pendant le Marathon de dimanche prochain, le poste CKBM ferait des reportages sur ses ondes à toutes les demi-heures au cours de l'après-midi et de la soirée. CKBM radiodiffusera également en entier la dernière période qui devrait se disputer entre 11h. et minuit.

• Qu'une nouvelle section de la Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine se fonderait bientôt en notre ville.

• Que M. Louis Jobidon, ingénieur de la Compagnie Montel Inc. partirait bientôt pour l'Europe afin de rencontrer les importants clients de notre industrie local sur les marchés européens, et développer davantage cet important débouché pour sa production qualifiée et avantageusement reconnue dans ces pays.

• Que la poupée offerte en tirage par les Rév. Soeurs Augustines de l'Hôtel-Dieu de Montmagny avait été gagnée par Mme Victor Ouellette, R.R. No. 3, Montmagny.

• Que deux jeunes malfaiteurs de l'extérieur avaient défoncé, dans la soirée de mardi à mercredi, trois fenêtres de l'église St-Thomas afin de perpétrer le vol du contenu des boîtes d'offrandes de lampions. Mal leur en pris puisque le bedeau venait tout justement de ramasser ces offrandes.

suite à la page 16

Le député Laurent Lizotte au Conseil de Ville

Le député prend le pavé:

Nombreux sont nos concitoyens qui ont envahi la salle du Conseil de Ville, lundi soir dernier; ils y venaient pour entendre les fameuses questions du député provincial du comté, le Dr. Laurent Lizotte, à l'endroit des conseillers municipaux. La séance était présidée par le pro-maire Omer Fournier et tous les échevins étaient présents.

Précédemment remise, une 1ère fois parce que l'ingénieur municipal ne pouvait y assister par suite d'engagements antérieurs, une 2e fois, parce que le député Lizotte était retenu par des fonctions militaires, la rencontre débuta par un interminable exposé du député, qui cita tout d'abord un entrefilet du journal "Le Peuple"

à l'effet que les travaux de pose d'asphalte, effectués en automne dernier dans les rues de Montmagny par un entrepreneur du gouvernement provincial, avaient été mal faits; qui donna ensuite lecture de longs extraits du journal "Le Soleil" sur les délibérations ultérieures du Conseil municipal et enfin d'une lettre que l'ingénieur municipal avait par la suite publié dans "Le Peuple et le Courrier de Montmagny".

Les 3 questions

Résumons l'épître par trois questions au sujet desquelles le député Lizotte entendait exiger des précisions du Conseil ou obtenir un jugement:

Le Conseil a-t-il autorisé le changement de certaines rues où le revêtement d'asphalte

avait été initialement proposé?

A-t-il autorisé la publication d'une lettre qui dénonçait l'exécution des travaux sans permettre à la Ville de procéder aux aménagements préalables, entraînant ainsi d'éventuels déboursés de réfection par la Ville, tel que pour les bouches

suite à la page 12

Assemblée générale annuelle du Club de Chasse & Pêche

La grande assemblée générale du club de Chasse et Pêche aura lieu jeudi prochain, le 15 mars au Centre Civique de Montmagny, à 8 hrs.

A cette assemblée il y aura élection de 7 nouveaux directeurs pour 1962.

Il y aura également, présentation de films sur la chasse et la pêche, ainsi que de beaux prix de présence.

Trois cartes de membres Junior seront tirées au hasard pour les jeunes en dessous de 16 ans qui seront dans l'assistance, donc ceux qui ont des jeunes sportifs dans leur famille, amenez-les à cette assemblée.

Ceux qui n'ont pas encore leur carte de membre pour 1962, veuillez vous la procurer en voyant un des directeurs.

La Corpex aurait acquis la Cie d'Ass. "Les Prévoyants"

Nous apprenons que la Corporation d'Expansion Financière aurait acquis le contrôle des intérêts dans la compagnie d'assurances générales, les Prévoyants du Canada. Une conférence de presse aurait été convoquée pour annoncer officiellement l'association de Corpex avec Les Prévoyants du Canada: cette institution financière dont les progrès marqués démontrent un encours de plus de \$287,168,331.00 et un actif de \$14,501,585.00. Nous sommes heureux de cette transaction, car elle assure la continuité de ses activités entre les mains des nôtres; ce dont on aurait pu douter si certaines tractations s'étaient matérialisées antérieurement. Comme on le sait, Corpex qui vient d'offrir des droits de souscription à ses actionnaires, s'affirme de plus en plus — sa réorganisation de la structure financière de A. Bélanger Limitée

et son association avec Defrost-O-Matic Co. sont des pas en avant qui permettraient de croire que l'avenir de Corpex se révélerait prometteur, d'autant plus qu'elle compte une solide direction et qu'elle ne peut que profiter de la vague de nationalisme qui secoue présentement notre population.

Accidents

Le 3 mars, sur la rue St-Louis eut lieu un accrochage entre une automobile conduite par B. Gagnon de Victoriaville et le véhicule de J.-B. Buetau de Montmagny. Dommages moyens aux deux véhicules.

Le 1er mars, avait lieu un léger accident entre un véhicule conduit par Lucien Blais de Montmagny et le véhicule de Clément Métivier également de Montmagny. L'auto de M. Métivier a subi des dommages minimes.



AVIS

Le rôle d'évaluation des propriétaires et locataires, préparé pour l'année 1962, est maintenant déposé au bureau de l'hôtel de ville. Tout contribuable intéressé peut en prendre connaissance durant les heures de bureau et s'il juge à propos de porter plainte contre le dit rôle, il devra le faire par écrit d'ici au 31 mars inclusivement. Passé cette dernière date, aucune plainte ne pourra être admise. Le bureau est ouvert de 9 heures a.m. à 5 heures p.m., tous les jours et de 7 heures p.m. à 9 heures p.m., le vendredi soir et fermé toute la journée du samedi.

LA VILLE DE MONTMAGNY.

Montmagny, P. Q., 6 mars 1962.

LA CARACTERISTIQUE D'UNE VERITABLE COOPERATIVE, C'EST LE PARTAGE DES PROFITS NETS A LA FIN DE L'ANNEE PARMIS TOUS LES CLIENTS-SOCIETAIRES.

CECI NE SE RETROUVE QUE DANS LES MAGASINS CO-OP.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Par le Dr Adrien Plouffe

Un animal qui met la santé et la vie de l'homme en péril

Si les médecins guérisseurs et les médecins hygiénistes racontaient toutes les sottises qui parviennent à leurs oreilles, cela constituerait un sottisier monumental! En voici quelques-unes: "Je ne comprends pas ça, mais je ne vois pas avec les lunettes de mon mari et on a pourtant le même âge!" — "Je n'ai jamais porté de lunettes, je ne vois donc pas pourquoi mon enfant en porterait!" — Les amygdales ont été placées là par le Bon Dieu, je suis donc contre l'opération!" — "Docteur, faites-moi donc une injection d'auroémicrobicine (sic), il paraît que c'est bon pour mon cas!" — "Allez voir un médecin quand on n'est pas malade! Comme si ce n'était pas assez de le consulter lorsqu'on est malade!" — "Ils nous disent qu'il faut les

die! Comme si on savait quand ça commence!" — "Moi, je mange ce qui me plaît et si je grossis, ça me regarde!" — "Pas prendre de boisson, pas beaucoup manger! Ils font l'impossible pour nous ennuyer!" — "Prenez donc ce remède, mame Chose, c'est souverain pour traiter l'ulcère et le cancer!" — "Ce petit sirop guérit tous les rhumes!" — "Mme X avait un cancer de l'utérus, le rebouteux lui a mis un emplâtre sur le ventre et il lui a dit qu'en huit jours elle serait guérie!" — "Les maux de tête, on guérit ça avec de l'aspirine!" — "Quand un enfant a un gros mal de ventre, donnez-lui de l'huile de ricin (castor) et soyez tranquille!" — "Vous autres, les médecins, vous gagnez de l'argent en exploitant notre souffrance!"

Et on pourrait allonger la liste

LES TROIS MASCOTTES DU SALON DU SPORTSMAN DE MONTREAL



"Petits léopards deviendront grands, pourvu que Dieu leur prête vie, mais les lâcher en attendant, je crois pour moi térieur M. Gilles Charbonneau, gérant du Jardin Zoologique que ce serait folie". C'est ce que semble se dire en son for in de Granby, qui les retient d'une main ferme. Ils seront les mascottes du Salon du Sportsman de Montréal qui aura lieu au Palais du Commerce du 16 au 25 mars. Les trois félins sont nés en captivité le 6 septembre 1961. Leur mère a été baptisée Diane en mémoire du terrible ouragan qui faisait rage lorsque la Société Zoologique de Granby en fit l'acquisition. Le Salon du Sportsman de Montréal montrera, en plus de la ménagerie, des kiosques d'embarcations en tous genres, agrès de chasse et de pêche, équipements de campisme, six aquariums, un étang à pêche et autres attractions sur scène. Les recettes nettes dérivant du Salon sont affectées comme d'habitude à la promotion des initiatives de conservation de la faune terrestre et aquatique du Québec. Les commanditaires sont la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec et l'Association des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal.

ZOTIGUE LESPERANCE



La nomination de Zotique Lesperance au poste d'adjoint au président de la nouvelle compagnie établie sous le nom de La Brasserie Molson du Québec Ltée, est annoncée par le sénateur Hartland de M. Molson, président de la compagnie. M. Lesperance, qui a commencé sa carrière comme rédacteur et commentateur sportif, a rempli depuis 1945 les fonctions de gérant de la promotion des ventes, gérant général des ventes et directeur des relations extérieures de la Brasserie Molson de la division du Québec.

des sottises exprimées par l'ignorance, car la bêtise humaine est un animal qui a la vie dure. On pourrait la mépriser, si elle ne mettait pas la santé et parfois la vie en danger!

Voici donc quelques vérités qui reposent sur la science: Le spécialiste doit examiner les yeux d'une personne avant de lui prescrire des lunettes. Et ces lunettes sont pour elle, pas pour son mari, ni pour sa voisine. Un enfant peut fort bien avoir besoin de lunettes, alors que ses parents n'en ont jamais eu besoin. C'est au médecin de famille ou au spécialiste qu'il incombe de décider si les amygdales de tel enfant doivent être enlevées. Qu'est-ce que les parents connaissent dans cette affaire? Ce n'est jamais au malade qu'il appartient de choisir les remèdes que le médecin doit lui administrer, surtout quand il s'agit d'un médicament inexistant comme l'auroémicrobicine (trouaille de l'imagination d'une patiente qui se croit bien savante!)

Vous ignorez quand commence une maladie, mais si vous consultez un médecin quand ça ne vas pas aussi bien qu'auparavant, c'est le médecin qui trouvera peut-être un cas de tuberculose pulmonaire ou de cancer au début! Chacun son métier! Les médecins vous conseillent de ne pas abuser de la boisson, ni des délices de la table. Non pour vous embêter mais pour vous garder en bonne santé. Pauvre madame, si vous voulez de venir grosse comme une tour, vous avez bigrement raison, cela vous regarde, mais les autres ne penseront pas à la sveltesse en vous regardant! Les charlatans qui prétendent avoir des remèdes ou des emplâtres pour guérir des cas de cancer sont d'ignobles farceurs, des êtres dangereux qu'on devrait enfermer! Certes l'aspirine guérit un mal de tête, mais le médecin cherche parmi les innombrables causes qui produisent le mal de tête. L'enfant qui "a un gros mal de ventre" peut être affecté d'appendicite aigüe."

Si vous lui donnez de l'huile de ricin (castor), vous jouez avec le

LE FRERE ANDRE

par J.-Eug. Goulet, C.S.C.

Le 9 août 1845, à Saint-Grégoire de Rouville, naquit un grand chrétien, un humble religieux, un apôtre de Saint-Joseph. Il recut au baptême le nom d'Alfred, mais la Providence, un jour lui en imposera un autre, puisqu'il s'appellera le Frère André durant les soixante-sept dernières années de sa vie, c'est-à-dire tout le temps que durera sa vie religieuse.

LE CHRETIEN

Ds les premiers instants de son existence, la souffrance viendra s'asseoir au chevet de sa vie elle restera quatre-vingt-onze ans et cinq mois, donc jusqu'à sa mort. Cette campagne de la vie du Frère André sera autant d'ordre moral que physique. Mais son rôle sera providentiel, car elle apprendra à ce coeur d'homme à comprendre, à consoler et à soulager d'autres hommes.

A peine le jeune Alfred commença-t-il à s'intéresser aux personnes et aux choses de son foyer, ou vient neuf frères et soeurs, que le bon Dieu lui ravit son père; un arbre de la forêt entraînant dans sa chute la vie de ce chef de famille, ou la pauvreté se mesure avec la foi. Six ans plus tard, la maman partira à son tour, abandonnant à la Providence le soin de veiller sur ses chers enfants, maintenant orphelins.

Alfred, alors âgé de 12 ans, fut particulièrement atteint au coeur; son état maladif avait exigé des soins et des attentions suivis; ce contact plus intime avec le coeur de sa mère avait formé le sien à la délicatesse du sentiment, à la charité du dévouement et aux douceurs de l'affection. Désormais, son coeur d'enfant sera privé de cette tendresse maternelle qui adoucissait d'une façon si chrétienne le chagrin toujours nouveau de l'absence du papa tendrement aimé.

Au cours des treize années qui vont s'écouler entre la mort de sa mère et son entrée en religion, Alfred Bessette sera tour à tour apprenti cordonnier, boulanger, garçon de ferme, forgeron, sacristain, ouvrier dans les filatures, etc. Malgré ses maux d'estomac, il se livrera à ces divers emplois avec tout son coeur, soucieux de bien faire le travail confié à ses soins, parce que son âme souffrante reconnaissait même sous le manteau de ces emplois trop lourds pour ses forces, l'expression de la volonté de Dieu. Depuis sa plus tendre enfance, le bon-vouloir divin était le tout de son existence et le but de ses efforts. Il avait reçu de sa sainte maman ce précieux héritage de foi.

LE RELIGIEUX

Son âme restée noble au milieu des circonstances les plus variées, des hommes aux moeurs rudes, du tourbillon des filatures, etc., sa belle âme désirait s'unir plus intimement à Dieu, par la pratique des vertus, admirées depuis sa plus tendre enfance, chez le doux et si bon saint Joseph, celui qui avait toujours eu la place d'honneur au foyer des Bessette et qu'Alfred aimait et vénérât tout particulière-

ment. Cependant, ce jeune homme avait bien conscience de son ignorance et de la faiblesse de sa santé, c'est pourquoi il n'entrevoit pas le jour où il lui serait possible de se consacrer au bon Dieu. Il ne lui semblait pas juste d'insister pour être admis dans une famille religieuse. Le bon Dieu eut pour agréable l'humilité de son enfant. Il mit sur ses pas le cher et si saint prêtre, l'abbé Provençal, curé de Saint-Césaire. Ce prêtre comprit l'âme noble de cet adolescent, de ce jeune homme resté bon, pieux et mortifié; il reconnut en lui l'appel de Dieu et le dirigea vers le noviciat de la Congrégation de Sainte-Croix. Les portes lui furent ouvertes, mais non sans hésitation; il paraissait d'une santé dont l'état inquiétait les supérieurs. Il ne fut pas question de son frère coadjuteur, c'est-à-dire employé aux travaux manuels et, par vocation, le priant et l'auxiliaire inconnu mais si précieux, sur lequel comptent les confrères chargés de l'enseignement ou de la prédication. Tel est le rôle principal et si beau du frère convers.

A sa prise d'habit, l'aspirant vola son nom de famille sous celui que lui imposent ses supérieurs: "Alfred Bessette vous appellerez désormais FRERE ANDRE". Le monde ne connaîtra que ce nom, mais en le prononçant, une image se présentera chaque fois à l'esprit: la douce figure de ce petit homme dont le coeur aura battu à l'unisson de toutes les souffrances et de tous les chagrins.

La vie religieuse du Frère André s'usera au service des autres. Durant près de quarante ans, il sera portier au Collège Notre-Dame. Cet office comprend toutes les formes de travaux: coiffeur, chargé des commissions, facteurs, veillant au soin de la propreté etc., sans compter les mille petites besognes inconnues et imprévues qui viennent tout naturellement s'ajouter aux autres. Tout sera fait avec soin, sans troubler sa "prière de toute les heures", prière constante de ce portier, prière discrète dans sa formule, influente dans son expression, inspirant confiance et amour de Dieu.

En effet, en entrant au Collège Notre-Dame, de 1870 à 1909, on rencontrait sur le pas de la porte, un petit homme à la figure douce et accueillante, ce personnage charmant par sa bonté faite d'humilité et de charité. On éprouvait le besoin de lui communiquer ses peines, ses craintes; de lui faire part des souffrances qu'on endurait. Lui tout doucement, sans arrière-pensée ni prétention, recommandait de s'adresser au bon saint Joseph. Ceux qui suivaient ce simple conseil, voyait briller de nouveau le soleil dans leur âme, le courage revenait, la santé souvent se rétablissait. On imagine que les visiteurs augmentaient en nombre, malgré les apparences si ordinaires de ce petit homme parlant du bon Dieu avec tout le coeur d'un enfant qui s'entretient "des choses de son Père". Le cher vieux portier inaugurerait ainsi l'oeuvre qui allait dominer sa vie et sa survie.

(à suivre)

Le Journal

est aujourd'hui

l'une des plus

grandes forces

sociales du monde.

Adrien PLOUFFE.

EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ
à Radio-Canada

Roger Garceau

"La vie? Elle n'est pas toujours rose, mais je l'adore et c'est mon métier qui m'y rattache. A mon âge, on commence à faire la part des choses d'une façon plus calme et plus philosophique. Les ambitions sont plus modérées. On rêve moins, quoil Quant à ma plus grande ambition, je ne connais que celle de continuer dans ce métier où il y en a beaucoup d'appelés et peu d'élus."

C'est en ces termes que me parlait Roger Garceau dont la carrière bien remplie, à la scène, à la radio et à la télévision, a déjà 20 ans. Les statistiques veulent qu'au théâtre, auquel il a consacré sa vie, il ait joué dans plus de 400 pièces, y compris celles de la télévision.

Au Conservatoire La Salle

Après son cours d'études scientifiques au collège Laval de St-Vincent de Paul et une année aux Hautes-Études commerciales de Montréal, Roger Garceau suit les cours d'art dramatique du Conservatoire La Salle et ceux de Lillian Dorsenn, qui à l'époque, est metteur en scène au théâtre Arcade. Cette dernière l'invite à faire partie de la troupe et Garceau y joue cinq années.

L'oncle Georges

Dans la Côte de Sable de Marcel Dubé, Roger Garceau tient un rôle en or, celui de l'oncle Georges. "C'est un rôle qui me plaît énormément, et que je dois à Georges Carrier."

Sa carrière

Né à Montréal en 1921, Roger Garceau a épousé, il y a un peu plus de deux ans, Mlle Annette Geber. Nous l'avons dit plus haut, sa carrière débuta à l'Arcade où, entre 1940 et 1945,

il joua dans une centaine de pièces, aux côtés de vedettes telles que Victor Francen, Jean-Pierre Aumont, Simone Simon, Vera Korén, Marcel Dalio et Janine Crispin. Avec la compagnie de Ludmilla Pitoeff, on l'a applaudi dans l'Otage de Paul Claudel, et la troupe de Germaine Giroux l'a conduit à New York pour jouer Frénésie et Trois et une. En 1945, Madeleine Ozeray lui fait faire une tournée en Amérique du Sud, aux Antilles, au Mexique et en Amérique centrale.



A la radio

De 1941 à 1947, il fait partie de la distribution, à la radio, de Jeunesse dorée. On l'entend aussi à Radio-Collège et dans plusieurs émissions de propagande de guerre aux côtés d'acteurs aussi connus que Charles Boyer, Shirley Temple, Franchot Tone, Katherine Hepburn et Claude Dauphin. En 1947 et 1948, il joue au théâtre Hébertot, à Paris, il visite la Suisse, la France et la Belgique et suit les cours de Balachova et de Maurice Escande de la Comédie-Française. De 1949 à 1952, il joue au Rideau Vert, à l'Arcade

et au Théâtre du rire. Il reçoit, en 1950, le trophée du meilleur comédien à la radio.

A la télévision

Roger Garceau fait ses débuts à la télévision en 1952 et il a joué au petit écran très souvent depuis. On l'a plus particulièrement remarqué au Théâtre du dimanche, dans la Dame au camélias et dans les téléromans: la Côte de Sable, le Mors aux dents

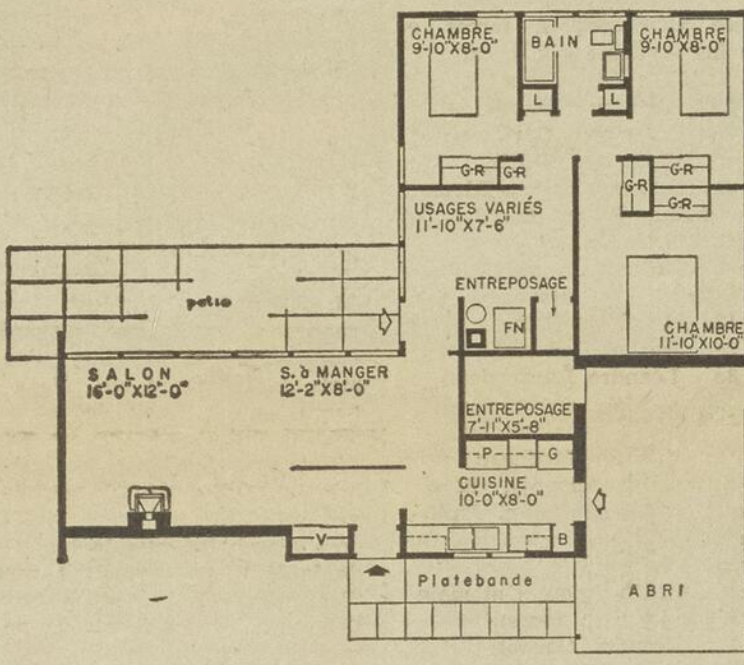
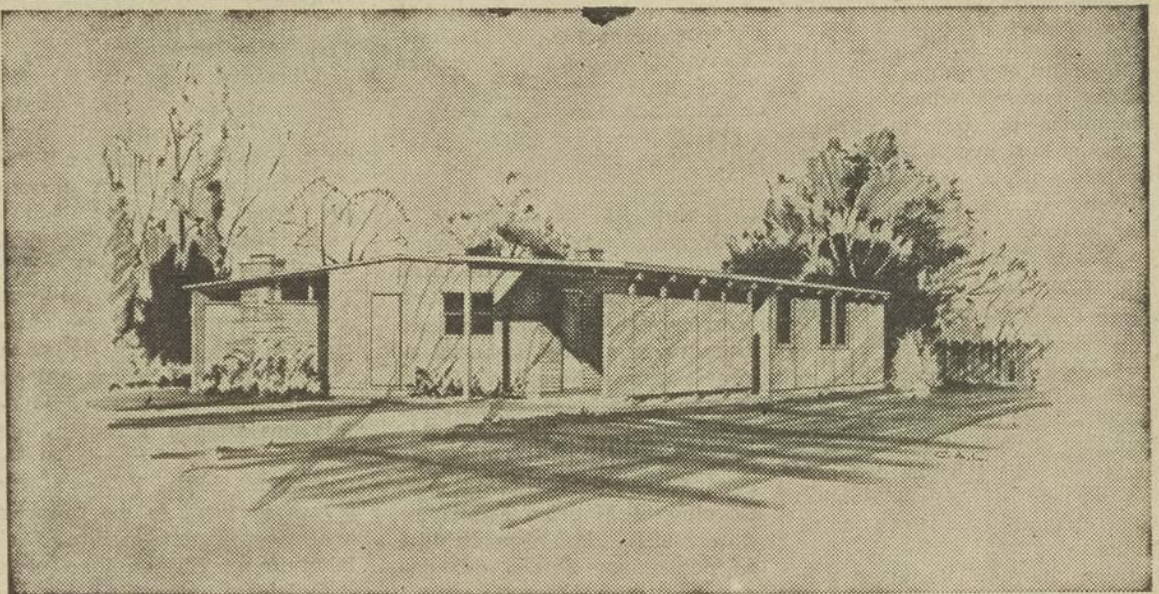
et Filles d'Eve. En 1955, il recevra le trophée du meilleur comédien à la télévision. Son talent l'a conduit au théâtre, sur une foule de scènes canadiennes et étrangères. Il a joué avec les troupes de Jacques Normand, de Jacques Languirand et de Marjolaine Hébert; il a joué dans deux opérettes et on l'a applaudi au M.R.T., dans Love of the Four Colonels. Il a joué également au Stratford Theatre d'Ontario, au

Théâtre d'été de Sainte-Adèle et au Mountain Playhouse de Montréal. Il a tourné des films pour l'O.N.F. et il a joué dans une foule de pièces qu'il serait trop long d'énumérer ici.

A titre de projet, Roger Garceau jouera, cet été, à la Poudrière de l'île Sainte-Hélène dans Occupe-toi d'Amédée de Feydeau.

Un grand comédien que ce sympathique "Oncle Georges"!

Gabriel LANGLAIS.



MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH—Le salon et la salle à manger combinés en une seule grande pièce constituent une caractéristique attrayante de ce bungalow à trois chambres, sans sous-sol, soumis par l'architecte A. H. Tremblay de Québec. Le foyer à âtre ouvert et une série de fenêtres qui donnent sur la terrasse à l'arrière assurent une atmosphère claire et gaie, et donnent un air de spaciosité à la maison.

La cuisine est disposée d'une façon commode et à proximité tant de l'entrée de service que de l'entrée principale. Une pièce à toutes fins sépare complètement les chambres du reste de la maison, tandis qu'il y a une suffisance de garde-robes et d'espace pour l'emmagasinage dans toute la maison, chose si importante dans un bungalow.

L'aire de parquet de la maison est de 1,130 pieds carrés, tandis que le cubage est de 13,500 pieds. A l'extérieur, la maison mesure 48 pieds sept pouces sur 38 pieds sept pouces. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vend à un coût minimum les épreuves de cette maison — modèle 249.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

2 - Sur les chemins de l'héroïsme

Réalisé par la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 10



1. C'est le matin à Jérusalem; sous les hautes portes de la ville passent les voyageurs. Les petits commerçants apportent au marché fruits, légumes, volailles. Mais un bruit de galop retentit; c'est un char attelé de ces chevaux numides fameux dans l'antiquité, et conduit par un esclave noir. Sous un vélum rayé de pourpre s'avance le ministre de Candace, reine d'Éthiopie.



2. Il vient à Jérusalem prier au Temple, car il est parmi les "prosélytes", c'est-à-dire ceux qui aspirent à suivre le culte du Dieu d'Israël. Son char est en bois précieux bordé d'ornements de métal. Les quatre roues sont cerclées d'argent. De fines colonnes d'ivoire retiennent le vélum qui préserve du soleil. Les harnais s'ornent de glands, de lanières de cuir aux vives couleurs, de boucles étincelantes, à la manière des attelages égyptiens. Tout scintillant dans la lumière matinale, le char se dirige vers le centre de la ville.



3. L'Éthiopien monte au Temple, et dans l'enceinte réservée aux prosélytes, il adresse au Dieu d'Israël sa prière. Magnifiquement habillé d'un vêtement sombre, brodé d'or (tel qu'on en voit encore sur les hauts personnages d'Éthiopie et d'Abyssinie), jeté sur une tunique blanche, tissée avec les fibres soyeuses des grands roseaux du Nil, il est debout, les mains levées dans l'attitude de la prière. Il demande à Dieu de lui faire connaître la vérité.



4. Puis, ses dévotions faites, il repart; et les noirs petits chevaux emportent bien loin le bel attelage. Les murs de Jérusalem disparaissent à l'horizon et la campagne palestinienne se déroule. Mais l'homme qui voyage ne sait pas vers quel destin il va. Le Seigneur a été touché de la sincérité de sa prière, et il va lui faire porter miraculeusement le message évangélique.

Les frères Lachance triomphent encore dans la course en canots

Combattant le vent et la neige et profitant de leur vaste expérience dans ce domaine, les valeureux frères Lachance de Montmagny, ont lutté avec succès contre les glaces énormes pour se mériter dimanche après-midi le championnat professionnel de la fameuse course en canots du Carnaval d'hiver de Québec.

Il a fallu 40 minutes et 31 secondes d'efforts acharnés à ces champions professionnels pour traverser le fleuve St-Laurent, de Québec à Lévis, dans un trajet aller-retour, avant le venir franchir la ligne d'arrivée à l'entrée du Bassin Louise. Sur les huit équipes professionnelles une seule n'a pu terminer cette épreuve d'endurance et de courage.

LES LACHANCE EN AVANT

Dès leur départ, les frères Lachance, de Montmagny, ont pris leur élan et en quelques minutes ils étaient déjà à bonne distance des sept autres équipes rivales, en se dirigeant vers le quai de la Reine.

Lorsqu'ils furent visibles à peu de distance du fil d'arrivée, les Lachance se trouvaient même en avant de cinq équipes amateurs qui n'étaient pas encore en vue sur l'étape du retour.

L'équipe de Joseph Lachance, de Montmagny, se classa deuxième après 43.24 minutes, soit un peu plus de trois minutes de différence avec les vainqueurs. Cependant, à 10 secondes en arrière du deuxième, est arrivée l'équipe de Henri Fortier, de Québec.

Disons, toutefois, que les deux équipes étaient côte à côte en arrivant à l'entrée du Bassin Louise mais, au lieu de foncer à travers les glaces à cet endroit, l'équipe de Joseph Lachance préféra ramer dans l'eau claire, suivie dans le même chemin par l'équipe Fortier.

PROFESSIONNELS

	Temps
1—Anselme Lachance, Montmagny,	40.31
2—Joseph Lachance, Montmagny,	43.24
3—Henri Fortier, Québec,	43.33
4—Jacques Roy, L'Islet,	46.06
5—Simon Roy, Ile aux Oies,	48.08
6—Carmel Labbé, Québec,	52.43
7—Albert Vézina, Ile aux Grues,	58.18
8—Jules Jobin, Montréal,	Pas terminé

AMATEURS

	Temps
1—Paul Bégin, Lauzon,	40.59
2—Ernest Hodgson, Québec,	45.41

Communiqué du Crédit Social

La Convention, qui doit procéder au choix du candidat Crédit Social pour les prochaines élections fédérales, et qui devait avoir lieu le 4 mars, a été remise à une date ultérieure, qui sera publiée en temps opportun.

L'Exécutif du comité Montmagny-L'Islet.

3—Lorenzo Lachance, St-Laurent, I.O.,	47.36
4—Roland Doré, Québec,	49.25
5—Raymond Martin, Québec,	50.05
6—André Jeffrey, Québec,	52.34
7—Gérard Lachance, St-Laurent, I.O.,	54.18
8—Claude Gagné, Québec,	54.40

M. Raymond...

Suite de la page 5

Organisé par la seigneurie Dupuis, sous l'égide de MM. Roland Desroches et Pierre Mercier. En collaboration avec Léandre Roy, Réal Laberge agissait comme juge des départs et enregistrait les concurrents de chaque course. Aidés de René Normand, trois autres juges, Clément Matte, Robert Daveluy et Maurice Furois, se partageaient la responsabilité de déterminer l'ordre des gagnants.

Résultats des courses

1ère COURSE: 7 forces et moins - vitesse - 2 tours:

- 1er Léandre Chabot
- 2e Philippe Chabot
- 3e Raymond Gaudreau
- 4e J.-Paul Léveillé

Autres participants: Édouard Gendreau, Roger Langlois et Jean-Marie Dionne.

2e COURSE: 9 forces et moins - vitesse - 2 tours:

- 1er Raymond Côté
- 2e Michel Guimont
- 3e Léandre Laurendeau
- 4e Gilles Laurendeau
- 5e Marcel Laverdière
- 6e Michel Martineau

Autres participants: Réjean Guimont, Denis Collin, Philippe Laurendeau, Raymond Gaudreau.

3e COURSE: 7 forces et moins - obstacles - 2 tours:

- 1er Léandre Chabot
- 2e J.-Paul Léveillé, conduit par Léonard Chabot.
- 3e Philippe Chabot
- 4e Raymond Gaudreau

Autres participants: Édouard Gendreau et J.-Marie Dionne.

4e COURSES: 9 forces et moins - obstacles - 2 tours:

- 1er Raymond Côté
- 2e Léandre Bolduc
- 3e Michel Guimont
- 4e Gilles Laurendeau
- 5e Philippe Laurendeau
- 6e Marcel Laverdière

Autres concurrents: Raymond Gaudreau, Denis Collin, Michel Martineau, Réjean Guimont.

5e COURSE: free for all - obstacles - 1 tour:

- 1er Raymond Côté
- 2e Michel Guimont
- 3e Léandre Bolduc
- 4e Philippe Laurendeau
- 5e Léandre Chabot
- 6e Raymond Gaudreau
- 7e Réjean Laurendeau
- 8e Gilles Laurendeau

Autres participants: Philippe Chabot, Gilles Martineau, Denis Collin et Marcel Laverdière.

Pour cette dernière course, les conducteurs devaient parcourir à pieds une distance de 25 pieds avant d'atteindre leur

Le député...

(Suite de la page 9)

d'égouts, qui avaient été enterrés?

Si le Conseil endossait les recommandations qui y étaient faites à l'effet que la municipalité aurait mieux disposé de l'octroi accordé que ne l'a permis l'exécution des travaux par le gouvernement lui-même.

Lettre personnelle de l'ingénieur municipal

L'ingénieur municipal, Robert Després, a répondu au député qu'il reconnaissait avoir écrit cette lettre, mais qu'il l'avait fait en son nom personnel, sans avoir demandé aucune autorisation du Conseil à ce sujet, parce qu'il s'était senti visé par le député dans ses conférences de presse antérieures. J'ai cru me défendre, dit-il, parce que je me croyais en pays démocratique. Je n'étais pas prêt à accepter tout cela. Toutes les fois que le département de la Voirie a fait à mes services, je me rappelle avoir apporté ma meilleure collaboration. Et quelque soit l'employeur, on n'a pas le droit, il me semble, de brider un homme. Si le Conseil n'est pas satisfait de mes services, les échevins n'ont qu'à me le dire et je démissionnerai. Je n'entretiens aucune animosité contre qui que soit.

Il continua ainsi: Certaines rues, dont la liste avait été précédemment soumise au résident de la Voirie provinciale, M. Desroches, devaient être changées, parce que n'ayant été engagé par la Ville qu'au mois de juillet, je me suis aperçu, dans le peu de temps qui me fut alloué, les travaux débutant en août, qu'une préparation du terrain de certaines rues devait précéder la pose d'asphalte, que le budget de la Ville ne permettait pas d'entreprendre immédiatement. On aurait été malvenu de ne pas profiter du cadeau, mais en toute honnêteté, on se devait de voir à ce que les travaux soient faits pour le plus grand bien de la Ville.

Qui a autorisé les changements

Au député qui disait attendre toujours sa réponse du Conseil, le maire-suppléant, M. Omer Fournier, répondit que les changements avaient été approuvés en comité, Mme Denault reprit ensuite qu'à ces comités, il n'y a pas de procès-verbaux. Il est donc dif-

ficile, d'autant plus que ces questions remontent à plusieurs mois, de se rappeler tout ce qui a pu se passer. Elle garde l'impression que l'ingénieur a dû agir de son mieux dans les circonstances, d'après une certaine autorisation générale, alors que le maire et tous les échevins devaient s'absenter pour assister au congrès de l'Union des municipalités.

D'autre part, à l'allusion du député que deux échevins auraient pris d'eux-mêmes ces décisions, il se confirme que les échevins Patrice Corriveau et Roméo Caron ont visité les chantiers un matin, mais qu'ils n'ont d'aucune façon participé aux entretiens sur le sujet, entre l'ingénieur municipal et le résident de la Voirie, n'étant pas entrés dans le bureau et l'ingénieur municipal y étant allé seul.

Le Dr Lizotte revient à la charge en affirmant qu'un employé municipal ne devrait pas ainsi se permettre de dénoncer la nouvelle politique du gouvernement au sujet des octrois, qu'il venait d'obtenir pour la Ville de Montmagny. Nous avons voulu mettre fin à des abus, à des détournements de fonds par les municipalités des argents qu'on leur donne. Nous avons décidé de faire les travaux nous-mêmes. Les travaux se font rondement. L'échevin Desjardins déclare à ce moment qu'on ne leur a accordé que bien peu de temps pour préparer les rues. En autres, il aurait fallu excaver la rue des Bouleaux, que des aménagements antérieurs auraient été désirables sur l'avenue des Erables, mais le contracteur voulait procéder rondement. Le député avoue que les travaux avaient peut-être débuté un peu rapidement.

Pas un octroi régulier. L'échevin Desjardins reprend à nouveau pour dire que le Conseil n'avait pas été avisé officiellement que la Ville recevrait un octroi, que les échevins ne l'avaient appris officiellement de l'ingénieur municipal qu'à peine un mois avant le début des travaux. Il demande à quelle fin spécifique leur avait été versé ce octroi.

Le greffier de la Ville confirme d'autre part qu'à sa connaissance aucune lettre officielle du gouvernement provincial n'était parvenu à la Ville concernant cet octroi, dont également aucun des argents ne leur fut versé.

Le nouveau système d'octrois

Le député Lizotte se voit forcer d'admettre que l'octroi en question "n'est pas un octroi fixe, un octroi régulier". Il dit que l'octroi provient d'une "entente" entre les ingénieurs à Québec et l'ingénieur municipal de Montmagny. Il continue sensiblement en ces termes: "Quand vous aurez besoin d'argent, demandez-moi zen."

L'échevin Laberge déclare alors qu'il lui aurait semblé préférable pour la Ville de recevoir l'argent pour ensuite entreprendre les travaux jugés opportuns. Le Dr Lizotte répéta à nouveau que ce nouveau sys-

tème avait été conçu pour éviter des détournements de la part des municipalités. L'échevin Montminy dit alors qu'ainsi les échevins se trouvaient dans la position de devoir prendre les octrois comme ils pouvaient les recevoir et qu'il leur était difficile de se prononcer.

Travaux mal faits

Le député reprit alors la question du contenu de la lettre qui affirmait que les travaux avaient été mal exécutés. Il insista sur la qualité du matériel qui aurait été vérifié par des ingénieurs indépendants.

L'échevin Desjardins répliqua qu'il n'avait été question que du travail effectué, à savoir que le contracteur aurait mal posé le revêtement d'asphalte; qu'il ne pouvait se prononcer sur un point aussi technique, et qu'il croyait l'ingénieur municipal plus qualifié que lui-même pour porter un jugement adéquat; qu'il leur était d'autant plus difficile de se prononcer que ni les échevins, ni l'ingénieur n'avaient reçu de copies du contrat.

Conditions des octrois futurs

Mme Denault a alors confirmé que c'était elle qui avait appris l'annonce d'un octroi de \$20,000, mais que les travaux seraient effectués par le gouvernement provincial auquel le Conseil devait fournir une liste des rues à asphalter. La Ville n'était pas prête, l'ingénieur arrivait. Que les travaux soient exécutés par qui que ce soit, dit-elle, en autant qu'ils seront faits selon nos désirs dans l'avenir. On demanda alors au député si la Ville pouvait espérer quand même un autre octroi, cette fois au montant de \$30,000.

Le député Lizotte, après avoir déclaré qu'il s'attendait à une telle demande, répondit sensiblement dans les termes suivants: "Vous aurez en autant que vous saurez accepter les nouvelles conditions du gouvernement. Alors "on fera ce que l'on pourra".

BISCUITS À THÉ

FAITES DE VOTRE RÉUNION
UNE MONDANITÉ
EN OFFRANT LES
BISCUITS À THÉ

BIEN MEILLEUR

BISCUITS MONTMAGNY INC.
Montmagny Québec

EN VENTE CHEZ VOTRE ÉPICIER

UN BON MOYEN D'AIDER LES JEUNES... C'EST D'ENVOYER VOTRE SOUSCRIPTION POUR LA CONSTRUCTION DE NOTRE "OBSERVATOIRE" LE CERCLE ASTRONOMIQUE DE MONTMAGNY.

Comité des Sports d'Hiver



LIGUE INTERMEDIAIRE

Semi-finale "A"

Bûcheron 16 - Pepsi-Cola 7
Après 7.04 de la première période le club Pepsi réussit à prendre l'avance 3-0, avance qui fut suivit d'une avalanche de buts comptés par le Bûcheron qui aligne une plus grande quantité de jeunes joueurs. Le Bûcheron compta 6 buts dans 12.50 de la 2e période contre deux buts seulement pour Pepsi-Cola. A la 3e période, 2 buts par Pepsi-Cola et 5 buts pour le Bûcheron pour un compte final de Bûcheron 16, Pepsi-Cola 7.

Le Bûcheron mène par 1 gain à 0 dans la semi-finale 2 de 3.

Arbitres: Roger Corneau et Lucien Bernier.

Les compteurs

	B	A	Tot
Y. Paquet "Bû"	31	27	58
R. Gagné "Bû"	19	24	43
F. Després "P"	20	16	36
R. Bolduc "P"	17	16	33
C. Boulet "Bû"	14	16	30
G. Fortin "P"	13	10	23
G. Côté "Bû"	11	10	21
M. Dubé "Bé"	9	11	20
P. Roy "L"	10	10	20
R. Gaudreau "Bé"	8	9	17
G. Cloutier "Bû"	2	15	17
M. Nicole "P"	5	11	16
M. Boulet "L"	7	7	14
A. Lavallé "Bé"	4	9	13
G. Corneau "Bû"	4	9	13
J.L. Pelletier "L"	6	7	13
Y. Gagné "Bé"	5	7	12
G. Gaumond "L"	7	4	11
D. Corneau "L"	2	8	10

G. Gaudreau "Bé"	7	3	10
R. Gaumond "Bé"	3	6	9
B. Rivard "L"	5	3	8
P. Côté "L"	3	5	8

LIGUE JUVENILE

Le 28 février

Loisirs 6 - Légion 1

Gilles Langlois obtint 2 buts et 1 aide pour Loisirs. Jocelyn Boulet 2 buts pour Loisirs. Louis Casault 1 but et 2 aides pour Loisirs. Gilles Dubé et Gilles Leblanc respectivement 1 but et 1 aide. Denis Caron évita un blanchissage pour son club, à 13.10 de la 3e période.

Compte finale pour la 1ère partie de la semi-finale, Loisirs 6, Légion 1.

LIGUE PEE-WEE

Vendredi soir le 2 mars

Loisirs 3 - Laverdière 0

Le club Loisirs Montmagny vient égaliser les chances dans la série en'emportant par un blanchissage aux dépens de son redoutable rival le club Dentiste Laverdière, au compte de 6 à 0.

LIGUE BANTAM

Pharmacie 2 - Bob Normand 1

Dans la 2e parti de la finale, partie qui nécessita une période supplémentaire, la Pharmacie Montmagny remporta la bataille contre le Bob Normand quand après 1 minute et 26 secondes de la période supplémentaire, Alain Corriveau marqua le but victorieux.

Palais des Quilleurs

Voici la liste des plus haut triples cette semaine: Denys Gaudreau 602, ligue Mixte A; Raymond Gaudreau 598, ligue Mixte B; Marcel Morin 589, ligue masculine A; Denys Gaudreau, 588 ligue masculine A; Rosaire Tremblay, 587, ligue Mixte A; Raymond Gaudreau 576, ligue Mixte A; Pete Talbot 555, ligue Mixte A 525 ligue Masculine A; Raymond Gaudreau, 507, ligue Masculine A; Raymond Gaumond, 505, ligue Masculine A; Henri Poulin, 503 ligue masculine A. Femmes: Annette Gaudreau 471 ligue mixte B; Suzanne Caron, 446, ligue mixte B; Mme Guy Walsh 424, ligue mixte B. Félicitations.

MASCULINE "A"

Position des équipes

1—Proulx et Frère	54 pts
2—Pepsi-Cola	46
3—Hotel Montmagny	37
4—Pâtisserie Vachon	25

Moyennes Individuelles

1—Denys Gaudreau	166.26
2—Gaston Robin	159.33
3—Denis Jean	159.6
4—Gaston Montminy	159.5
5—Raymond Gaudreau	157.7

Prochain programme

Allée 1 et 2:	Pepsi-Cola vs Hotel Montmagny
Allée 3 et 4:	Proulx et Frère vs Pât. Vachon

LIGUE MIXTE "B"

Position des équipes

1—Raymond Gaumond	51 pts
2—Salon du Meuble	34
3—Raymond Gaudreau	32

4—Claude Létourneau 24

Moyennes Individuelles

1—Denys Gaudreau	177.18
2—Rosaire Tremblay	158.41
3—Raymond Gaumond	158.17
4—Henri Poulin	146.4
5—Raymond Gaudreau	145.30

Chez les femmes

1—Annette Gaudreau	126.42
2—Suzanne Caron	123.20
3—Mme Guy Walsh	112.15
4—Micheline Marceau	111.27

Prochain programme

Allée 1 et 2:	Cl. Létourneau vs R. Gaudreau
Allée 3 et 4:	Ray. Gaumond vs Salon du M.

LIGUE MIXTE A

Position des équipes

1—Epicierie Fréchette	56 pts
2—Caprice des Saisons	44
3—Phillippe Chabot	37
4—Manoir Taché	32

Moyennes Individuelles

1—Denys Gaudreau	168.44
2—Rosaire Tremblay	160.
3—Raymond Gaumond	157.22
4—Gaston Robin	156.30
5—Raymond Gaudreau	151.4

Chez les femmes

1—Odette Fréchette	127.6
2—Monic Leclerc	127.4
3—Carmelle Bouffard	126.57
4—Annette Gaudreau	120.22
5—Louissette Marceau	110.7

Prochain programme

Allée 1 et 2:	Phil. Chabot vs Epicierie Fréchette
Allée 3 et 4:	Manoir Taché vs C. des Saisons

Denys Gaudreau.

Au Foyer des Quilles

LES VEGETTES DE LA SEMAINE

Eugène Bernier totalisa un triple de 543 dans la ligue masculine AA. **Raymond Robin** 517 dans la même ligue et 506 dans la mixte A. **Antonio Clouston** 569 dans la masculine A, 515 dans la Jeunesse Libérale 555 dans la ligue Québec District. Bravo..... **Raymond Dion** un triple de 513 dans la ligue masculine A. **Léopold Bernier** un autre bon quilleur de notre salle se mérite un triple de 556 dans la masculine B. **Lauriat Fournier** un triple formidable de 593 dans la ligue Duplan of Canada ou il jouait comme substitut.

Félicitations à ces admirables quilleurs du Foyer des Quilles.

CLAIRE PARADIS

UN TRIPLE DE 500

La talentueuse Claire Paradis quilleuse du Foyer des Quilles, totalisa dimanche dernier dans la ligue Duplan of Canada un premier 500 chez les dames cette année. Des parties de 217, 174 et 109 totalisèrent ce triple. Elle tient une moyenne de 122.6 dans cette ligue et 124.10 dans la ligue Mixte A.

Claire Paradis est une des meilleures quilleuses de notre salle. Une boule renversée la distingue des autres quilleuses. Je souligne aussi qu'elle joue avec les grosses boules car nous avons quelques boules qui sont légèrement plus grosses que les autres. Ceci paraît-il d'après l'opinion des quilleurs lui donne une grosse chance de bien jouer et contribue à son succès.

Denise Boulet.

Funérailles de M. Armand Blais

En l'église de Saint-Pierre de Montmagny, lundi, le 26 février 1962, à dix heures, eurent lieu les imposantes funérailles de M. Armand Blais, décédé accidentellement le 22 février dernier, à l'âge de 57 ans et 6 mois. Il était l'époux de feu dame Anna Fournier qui l'avait déjà précédé dans la tombe il y a près de deux ans.

Le regretté disparu laisse dans le deuil, ses fils: M. Fernand Blais, barbier, de Montmagny; M. Emilien Blais, de St-Pierre; M. Paul-Emile Blais, de Beauharnois; M. Ernest Blais, de Berthier-en-Bas; M. Georges Blais, de Montréal; M. Dominique Blais, de St-Pierre; M. Marcel Blais, de St-Jérôme; MM. Lucien, André et Denis Blais, tous de St-Pierre.

Ses filles: Mme Alexandre Caron, née Marguerite Blais, de St-Pierre et Mlle Rose-Yvette Blais, également de St-Pierre.

Son gendre, M. Alexandre Caron, de St-Pierre; ses belles-filles: Mme Emilien Blais, née Catherine Cloutier, de St-Pierre; Mme Paul-Emile Blais, née Jeanine Lislois, de Beauharnois; Mme Ernest Blais, née Line Dufour, de Berthier-en-Bas; Mme Georges Blais, née Monique Tessier, de Montréal.

Il laisse également dans le deuil, ses frères: Le Rév. Père Henri Blais, o.f.m., de Lennoxville; M. Paul-Arthur Blais, de Lady Smith, C.B.; M. Georges-Albert Blais, de St-Pierre; ses soeurs: Mme Charles Caron, née Rose-Alma Blais, de St-Pierre; Mlle

Rollande Blais, de Montmagny; Mlle Yvette Blais, de Québec et Mme Joseph Leblanc, née Anita Blais, de St-Pierre.

Le défunt comptait également un grand nombre de petits-enfants, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, des neveux et nièces ainsi que des cousins et cousines.

A l'issue de la cérémonie funèbre, l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial, dans le lot familial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny.

A la famille si cruellement éprouvée par ce deuil subit, "Le Peuple" offre l'expression de ses sincères sympathies.

CAUSERIE DE L'HON. DANIEL JOHNSON DEVANT L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE UNIVERSITAIRE DE L'U.N.



L'honorable Daniel Johnson, chef de l'Union Nationale, député de Bagot, sera le conférencier invité à un dîner-causerie donné le mercredi 14 mars par l'Association de la Jeunesse Universitaire de l'Union Nationale. La réunion sera tenue à 6.30 heures p.m. au Club Renaissance, à Québec.

L'honorable Daniel Johnson traitera de l'importance d'un parti exclusivement provincial dans la vie politique québécoise.

Décès de Mme Eugène Létourneau

Jeudi le 8 mars à l'église de St-Pierre de Montmagny avaient lieu les funérailles de Mme Eugène Létourneau, née Marie Laprise et décédée à Montréal à l'âge de 89 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants. M. Oscar Létourneau Eva Létourneau; ses belles-

filles, Palmyre Guay et Alma Dumas; ses petits-fils, Marcel fils d'Edmond, Raymond, Léon, Jeannette, Marcel, Rénéald et René Létourneau. Portait la croix, M. Claude Létourneau. Le corps était porté par MM. J. Guy Corneau, Régent Robin, Réméo Deladurantaye, et René Lacombe. A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Soirée

Samedi soir, au Centre d'Accueil, une autre soirée populaire permettra à toute la population de Montmagny, de se recréer sainement et aussi agréablement qu'au cours des samedis précédents.

Il est à noter que l'entrée est toujours gratuite pour tous et que de magnifiques prix de présence y sont distribués.

Le Cercle Lacordaire.



Futurs Fiancés

Economisez 50% à 60%, en achetant votre Bague à diamant directement du manufacturier.

Modèles Exclusifs
Assurance Gratuite
Garantie de Perfection

SPECIAL

Montres 17 pierres \$12.95
Montres Suisses 17 pierres \$14.95

BIJOUTERIE
RAYMOND ENR.

64, St. Jean-Baptiste
Montmagny, Tél.: 758

Tournoi de Hockey le 18 mars

Une invitation est transmise à huit clubs intermédiaire de la Rivière Sud qui voudraient participer à un grand Tournoi de hockey.

Ce tournoi aura lieu à l'Aréna de Montmagny, le 18 mars, après midi seulement.

Pour de plus amples renseignements, tous les clubs intéressés à y participer pourront s'adresser à:

Léopold Gagné,
Manoir St-Louis,
Tél.: 488w.

Théâtre Lafontaine

11, 12, 13 mars

LE ROI CRUEL
Hérode le Grand

E. Purdom, Sylvia Lopez

14, 15, 16, 17 mars

MADAME DU BARRY
Martine Carol

aussi

STELLA FEMME LIBRE
Melina Mercouri

Cinéma Taché

9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 mars

LA REVANCHE DE
FRANKENSTEIN

Peter Cushing, E. Gayson

aussi

LA DIABLESSE EN
COLLANT ROSE
Sophia Loren, A. Quinn

Vient de paraître

La crise de la conscription

La crise de la conscription, qui a profondément secoué le Canada français est une des milliers de crises régionales déchaînées par la deuxième grande guerre.

Pour les Canadiens français, c'était une crise majeure qui ne pouvait laisser indifférent un homme comme André Laurendeau. Il y a pris une part active et, vingt ans plus tard, il nous raconte sous la forme de mémoires les événements qu'il a vécus.

Son livre, intitulé "La crise de la conscription", se lit comme un roman, mais il donne à réfléchir et jette une lumière nouvelle sur les événements qui ont suivi la guerre de 1939 et, notamment, sur la présente vague de séparatisme.

Ce document passionnant, que les lecteurs d'André Laurendeau réclamaient depuis longtemps, vient de paraître aux Editions du Jour, dirigées par Jacques Hébert.

"La crise de la conscription" offert au prix populaire de \$1.00, est en vente dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal (VI. 9-2228).

Vient de paraître

"Le Jour est noir"

Le dernier roman de Marie-Claire Blais

En septembre 1959, une jeune inconnue de Québec publiait un premier roman et s'imposait d'un seul coup dans le monde de nos lettres. "La Belle Bête" de Marie-Claire Blais fut une authentique révélation.

Un an plus tard la romancière publiait "Tête Blanche" qui, comme son premier roman, devait être aussitôt publié à Paris et traduit en anglais.

Depuis, Marie-Claire Blais a écrit des pièces de théâtre, des poèmes, mais son public attendait avec impatience un nouveau roman.

Cette impatience est satisfaite par Les Editions du Jour, dirigées par Jacques Hébert, qui viennent de publier "Le Jour est noir".

C'est un roman d'une épouvante poésée, tantôt lumineux, tantôt sombre, le roman de la jeunesse et du bonheur mais aussi le roman du rêve et de la mort.

La publication du "Jour est noir" de Marie-Claire Blais constitue un événement littéraire de première importance qui ne laissera personne indifférent. Quatrième ouvrage de la collection "Les Romanciers du Jour", il est en vente dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal (VI. 9-2228).

Une nouvelle publication trimestrielle

Combien souvent les professeurs de religion n'ont-ils pas regretté de ne pouvoir disposer d'une documentation photographique, belle et précise, pour illustrer leur enseignement. Désormais, ils seront comblés. Les "Documents Catéchétiques" publiés sous la direction du R.P. Papillon, O.P., leur apportent chaque trimestre cette documentation judicieusement choisie sur un thème déterminé d'enseignement religieux.

Composé de douze à quinze reproductions photographiques (9 1/2 x 12 pouces), chaque cahier contient en outre dix à douze pages de textes, commentaires simples et clairs, références à l'Écriture Sainte, tableaux synoptiques, cartes, schémas, planches récapitulatives, etc. bref une mine qui n'est pas près de s'épuiser.

Les quatre premiers cahiers publiés en 1959 sont consacrés aux thèmes suivants: La messe, le Baptême, Les Temps apostoliques, l'Unité des chrétiens. On nous annonce pour 1960 quatre autres cahiers sur la Passion du Christ,

Vient de paraître

L'automobiliste et la loi

Tous les jours, des milliers d'automobilistes doivent se soumettre aux innombrables lois qui régissent la circulation, des centaines d'autres sont aux prises avec les problèmes causés par l'achat et la vente des automobilistes, les infractions, les accidents, etc.

Et tous ces automobilistes se plaignent de la complication des diverses lois qui les guettent... au coin de la rue, et dont l'ignorance n'est jamais une excuse devant le tribunal.

Désireux de rendre service à ses concitoyens, un éminent avocat de Montréal, Me Claude-Armand Sheppard a accompli un tour de force: il a réuni en un seul volume, très facile à consulter, le résumé des lois et règlements régissant l'automobiliste. Son livre, L'automobiliste et la loi, vient de paraître aux Editions du Jour dirigées par Jacques Hébert.

C'est un livre unique, indispensable: c'est le petit avocat de poche de l'automobiliste qui, un jour ou l'autre, sera aux prises avec la loi.

"Me Sheppard, écrit le juge Roger Ouimet dans sa préface, est un juriste d'envergure, un philosophe profond et un praticien exercé... Il a réussi à mettre à la portée de tous, dans une langue claire et précise les fort nombreuses dispositions qui régissent la propriété, le prêt et la conduite d'un véhicule automobile. Et son oeuvre est si complète et si compréhensive qu'elle devrait s'imposer d'elle-même à tout propriétaire, chauffeur ou conducteur."

L'Automobiliste et la loi, offert au prix populaire de \$1.00, est en vente dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal (VI. 9-2228).

DOCUMENTS CATECHETIQUES

l'Ordination des prêtres, le Temps des Témoins (2 et 3 siècles), l'Année Liturgique.

Les Cahiers déjà publiés sont une réussite et augurent bien de

l'ensemble de la collection, tant sur le plan doctrinal que sur le plan pédagogique. Les exposés de thèmes parfois difficiles prennent un relief saisissant; le cahier

Notre-Dame du Cap au Brésil

A la demande de l'Ambassade du Canada à Rio de Janeiro, transmise aux autorités du sanctuaire du Cap de la Madeleine par S.E. Mgr M.-J. Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa et président de la Commission épiscopale pour l'Amérique Latine, une réplique de la statue miraculeuse de Notre-Dame du Cap, notre Madone canadienne, sera expédiée à Rio de Janeiro, et y figurera dans une grande exposition permanente de peintures et de sculptures de la Vierge Marie.

Cette exposition qui veut illustrer les différentes dévotions du monde entier est organisée par Mlle Edelvira De Paiva Nasser, animatrice d'émissions radiophoniques très populaires appelées "Hora Azul". En mai prochain, l'exposition mariale entreprendra une tournée dans les états du Brésil comme partie de la célébration du 10e anniversaire du programme catholique "Hora Azul".

Récemment, le Chargé d'affaires de l'Ambassade du Canada à Rio de Janeiro écrivait à S. E. Mgr Lemieux: "Mlle Nasser aimerait... pouvoir compter sur un tableau de la Vierge selon la dévotion la plus populaire du Canada. La sculpture ou le tableau resterait ensuite au pays en exposition permanente à Rio même".

S. E. Mgr Lemieux communiqua alors la demande au R. P. Jean-Louis Arel, O.M.I., supérieur des gardiens du sanctuaire national de Notre-Dame du Cap en s'exprimant ainsi: "Je pense bien que la seule image de la Vierge qui puisse dignement représenter le Canada, est la Vierge du Cap".

Déjà, on s'en souvient, deux répliques de la statue miraculeuse de Notre-Dame du Cap furent installées, l'une dans la basilique de

Montmartre, en France, en mai 1959, l'autre dans l'église de Notre-Dame de Lujan, en Argentine, en novembre 1960.

Vient de paraître

Perdre la tête

par Roland Lorrain

Vient de paraître, aux Editions du Jour, un roman peignant un riche milieu canadien-français où une jeune fille, émancipée par ses lectures et ses fréquentations, voit sa liberté mise à l'épreuve par un amour non conformiste.

L'action se situe dans un décor enchanteur et très "couleur locale".

Construit de façon à tenir, jusqu'à la dernière page, le lecteur en haleine, ce livre présente des personnages bien "en chair" de la bourgeoisie canadienne française, jamais scrutée peut-être, à ce point, par nos romanciers.

Sans aigreur aucune et respirant une sérénité inaccoutumée chez nos écrivains, le roman de M. Lorrain pourrait bien marquer un tournant dans l'histoire de notre littérature.

Roland Lorrain est un ancien danseur des plus célèbres troupes de ballet, dont celle du marquis de Cuéras. Il publia jadis, dans le deuxième volume des Ecrits du Canada français, un récit très estimé par la critique. Journaliste il s'est signalé, particulièrement au Devoir, pour la qualité et la chaleur de ses textes.

"Perdre la tête" qui compte 188 pages, est d'une lecture séduisante. Il est en vente dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal, (VI. 9-2228.)

Le journal

est aujourd'hui

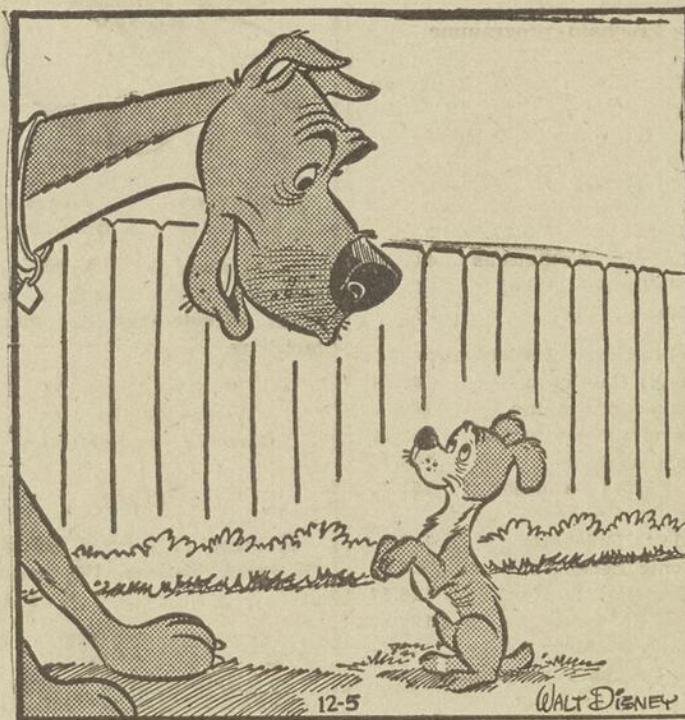
l'une des plus

grandes forces

sociales du monde.

LA MENAGERIE JOYEUSE

par Walt Disney



"C'est gentil! Mais moi je n'aime pas à faire le beau et à quémander: je me sers moi-même!"

consacré au baptême, axé sur les moments essentiels des rites sacramentels, est d'un intérêt hors-pair. On pourrait difficilement faire mieux. Par le truchement de l'image, le catéchisme repoussera la grande catéchèse, traditionnelle dans l'Eglise.

Heureux les professeurs de religion qui sauront s'alimenter à pareille source. Plus heureux les élèves quidés par de tels pédagogues. Il faut souhaiter voir ces Documents Catéchétiques se répandre largement dans toutes nos maisons d'enseignement primaire et secondaire. Ceux qui voudraient se procurer l'un ou l'autre des numéros de cette revue sont invités à s'adresser au Centre de Documentation Pastorale, 4869, rue Garnier Montréal, 34. Ceux qui désirent s'abonner (un an: \$6.00) s'adressent à PERIODICA, Inc., 5090, Ave Papineau, Montréal, 34. Ils seront les premiers à s'en féliciter!

Vient de paraître aux EDITIONS DE L'HOMME

"Médecine d'aujourd'hui"

Les textes de "Médecine d'aujourd'hui", l'émission éducative la plus écoutée de tous les postes de télévision de la Métropole, viennent d'être éditées par les Editions de l'Homme.

Ce volume, préparé par Maître Alban Flaman, s'imposait au seuil d'un grand effort de vulgarisation à la fois honnête et sérieux, auquel ont collaboré treize médecins parmi les plus autorisés, soit: les Docteurs Jean Boussens, Paul Dagenais-Pérusse, Origène Dufresne, Lemuel P. Ereaux, Émile Gauthier, Alton Boldbloom, Robert Gourdreau, Réginald Johnson, Raymond Lafontaine, Michel Mathieu, Gilles Paul-Hus, Paule Regneault, et Jacques Susset.

Voici ce que dit, à propos de "Médecine d'aujourd'hui" le Professeur Roméo Boucher, m. d., directeur des Relations extérieures du Collège des Médecins et Chirugiens de la Province de Québec.

"Ce livre est un défi, un défi à ceux qui croient que la médecine est une science morcelée dont chaque partie ne vaut que par son indépendance. Rien de plus faux! Et si nous avons fait appel ici à treize médecins de discipline différente, c'est justement pour prouver que ces disciplines se tiennent toutes les unes aux autres dans un vaste tout inexorablement un."

"...au moment où la médecine est sapée de toutes parts parce qu'on ne sait ce qu'elle est ni ce qu'elle fait, ce livre est la seule réponse positive à ce qu'on dit actuellement d'elle. C'est un geste d'une portée fort étendue puisque plus de 195,000 foyers l'ont déjà apprécié dans toute notre province."

Le volume "Médecine d'aujourd'hui" abondamment illustré, comprend 164 pages et il est en vente partout au prix populaire des Editions de l'Homme, soit \$1.00 ou à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagachetière, Montréal. (LA. 3-1182).

Madame C. DUGUAY-BROCHU, Directrice de LA VOIX des BOIS FRANCS et de LA BOUSSOLE.

Administratrice honoraire à vie de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada; auteur des volumes: "L'OEIL à la FENÊTRE" et "A PROPOS D'EDUCATION"; membre de la Société des Poètes du Canada.

(Nom de plume) Marthe Lemaire-Duguay



L'HEURE LITTÉRAIRE ET CULTURELLE

Le repos du soir....

Après les rudes labeurs de la journée, qu'il est doux de songer qu'au foyer une place est réservée au vaillant travailleur qui, dès le matin, est parti à la recherche du pain quotidien pour sa famille.... En chemin, il songe que tout à l'heure une lumière douce et reposante illuminera la maison et qu'à une table bien préparée, il referra ses forces épuisées dans cette montée d'un jour vers les sommets du devoir.... A la fin de la semaine, le salaire amassé durant six jours de travail sera la récompense obtenue pour sa fidélité au poste et le chef, ainsi, de semaine en semaine, de mois en mois, d'année en année, poursuivra sa course sans faiblir.... Jamais, de ses lèvres ne tomberont ces paroles de découragement qui attristent les coeurs de la famille entière.... Ce père courageux, saura remplir son discours de réflexions sages et réconfortantes... Que nous sommes loin des constatations déprimantes auxquelles donnent lieu cette autre conduite, toute opposée, celle-là, à la première et qui met le monde en face de la plus inquiétante des réalités. Le fait pour eux c'est de bien vivre, vivre au gré d'une volonté affaiblie et d'un coeur ennuyé des vains plaisirs du siècle.

Cependant, ces heures de plein soleil seront trop tôt suivies de déceptions et de regrets cuisants... Il vaut mieux supporter la pauvreté et ses inconvénients que de regretter les amers reproches et souvent mortels ennuis d'une vie mal vécue. Les murs de la maison sont quatre gendarmes qui veillent au bonheur de la famille... et la protègent contre toute attaque ennemie. Vous dites que le monde vous effraie; chaque soir, ayez l'heureuse et sainte pensée de dire: "Seigneur, bénissez notre demeure"... La demeure, c'est le coin tranquille où l'on se repose des ennuis de la vie; c'est le jardin clos où fleurissent les plus odorantes fleurs, celles de l'amour, de la paix, et du bonheur.

En notre siècle, bien des raisons existent pour troubler cette paix des foyers.... Une multitude de rendez-vous dispersent aux quatre coins des cités les membres d'une même famille... Les soirées sont choses du passé... Les parents voient peu les enfants... Et quant ce ne sont pas les plaisirs de la société et les heures de visites qui appellent en dehors du foyer ce sont les obligations de la vie et ainsi, les fils et les pères ne se rencontrent pas ou peu... L'esprit de famille disparaît et quand viendra l'heure d'un nouveau foyer à fonder on ne reconnaîtra pas les douceurs de ces conversations intimes, de ces longs entretiens où passent tout le coeur des parents dans celui des enfants.

"Seigneur, bénissez notre demeure" et, faites-nous apprécier à sa juste valeur le bonheur de notre foyer"... Le quitter pour suivre cet appel général vers les endroits publics c'est courir trop souvent aux soupçons, aux craintes, à la ruine... Ces plaisirs d'un soir, ces rendez-vous d'un jour, ces rencontres toutes de formalité ne sauraient remplacer les belles soirées de famille.... Au moins ces dernières ne laisseront jamais après elles les vains regrets et les vides qui torturent les coeurs quand on n'a écouté que la dictée d'une société vivant hors du foyer....

Les causeries de la semaine a RADIO-SACRE-COEUR

LUNDI:
Paul Racine, s.j.
L'épopée de François-Xavier
Chant par Marina Robichaud de Verdun.

MARDI:
Marcel Van Caster, s.j.
L'initiative religieuse
Chant par les Frères Maristes de Normandin.

MERCREDI:
Jean Bolleau, s.j.
Le besoin de Dieu.
Chant par les Petits Chanteurs de Granby

JEUDI:
Jean Bolleau, s.j.
Une idée juste de Dieu.
Chant par les Joyeux Ecoliers de Rimouski.

VENDREDI:
Emile Muller, s.j.
Pourquoi la censure?
Chant par les élèves du Séminaire de Gaspé.

SAMEDI:
Charles Besner, s.j.
2ème dimanche du Carême
Chant par le Foyer de charité de Montréal.

Une légende indienne

A combien de légendes l'origine du genre humain n'a-t-elle pas donné lieu? Nous en avons, pour notre part, raconté plusieurs. En voici encore une, d'origine indienne, cette fois:

Au commencement, une eau profonde couvrait toute la terre. L'air était rempli d'oiseaux et les eaux étaient peuplées de toutes les bêtes aquatiques connues.

Un jour, on vit quelque chose qui du ciel descendait lentement sur la mer. C'était une femme d'un incomparable beauté.

De grands canards s'assemblèrent aussitôt en conseil et résolurent de voler au-devant de cette merveilleuse créature, afin qu'elle ne se noyât pas dans sa chute.

Ils s'élevèrent, et formant un plateau avec leurs ailes, recurent la mère des hommes.

Où la déposer? Les canards se fatiguaient lorsque du sein des eaux sortit une tortue grande comme une île, qui s'offrit à porter toujours un si charmant fardeau.

Bientôt sur cette carapace la femme mit au monde deux jumeaux; l'un l'esprit du bien auquel on doit le maïs, les fruits et le tabac, l'autre l'esprit du mal auquel on doit les moustiques et la vermine.

C'est chaque fois que la tortue fatiguée s'étire les membres que nous ressentons des secousses de tremblement de terre.

La Famille

La famille, c'est la base de la société, c'est le modèle sur lequel a été établie la société. D'abord, il y eut réunions des familles sous l'autorité du vieillard - d'aïeul d'où les patriarches dont nous parle la bible, d'où aussi les chefs dans les tribus errantes, nomades, ou sauvages.

Puis vient la corporation, la paroisse, la commune. Les communes réunies formèrent les comtés réunis firent l'Etat.

Le bonheur dans toutes les familles, ce serait le bonheur dans l'Etat, mais c'est trop beau!

Quoi qu'il en soit, voyez combien heureuse est cette jeune mère, entourée de ses enfants qui s'alimentent — combien heureux sont ces petits anges sous l'égide maternelle, sous le regard de l'Ange qui veille à nos berceaux, suivant la jolie expression du poète!

Enfants, aimez vos parents qui sacrifient tout pour vous. Respectez-les, car ils tiennent la place de Dieu.

La pomme de terre

C'est en 1596 que la première pomme de terre fut plantée en Angleterre, à Holber presque à la même époque que sir Walter Raleigh planta la première pomme de terre en Irlande à Youghal près de Cork. Pendant deux siècles, la pomme de terre fut considérée comme une curiosité botanique; mais à partir du jour où l'on se décida à manger, elle devint une friandise et fut préparée de différentes façons: rôtie, bouillie, mise au four avec de la moelle et des épices ou en conserve et cristallisée. Lorsque Parmentier développa sa culture en France, Louis XVI et Marie Antoinette portèrent la fleur comme ornement. Frédéric le Grand dut employer des soldats pour forcer les fermiers poméranais à cultiver la pomme de terre.



Émile Legault, c.s.c.

L'ÉGLISE NE FAIT QUE COMMENCER

par
Émile Legault, c.s.c.

Est-il nécessaire de présenter le Père Émile Legault? Qui ne le connaît au Canada français? Ne disait-il pas un jour qu'il évite de voyager en train parce qu'il lui faut lier conversation avec son voisin? Si d'aventure la banquette est libre, une âme charitable s'amène et: "Bonjour Père Legault". — "Bonjour!... Vous êtes M...?"

Il a parcouru la Province, de La Sarre à Gaspé avec la troupe des Compagnons de Saint-Laurent, assuré le quart d'heure spirituel quotidien à la radio et tenu la vedette à la T.V. pendant plusieurs années, fourni nombre d'articles aux journaux et revues. Enfin, il est l'auteur d'une dizaine de volumes.

Conférencier recherché et couru, il est aussi un prédicateur... écouté, un opérateur à l'apostolat discret mais des plus fructueux dans les milieux intellectuels et artistiques.

Il eût fait une brillante carrière dans le journalisme. On n'a pas lieu d'être étonné si l'an dernier ses supérieurs l'envoyèrent en Asie étudier la situation des missions catholiques, celle, en particulier, de sa communauté: — la Congrégation de Sainte-Croix — dans le delta du Gange.

De Chittagong à la frontière birmane, il visita les centres missionnaires: dispensaires, hôpitaux, écoles, chapelles, ouvroirs, coopératives, presbytères, évêchés, etc. Il interrogea missionnaires — clercs et laïcs —, éducateurs, religieuses, néo-convertis, musulmans, etc. Il nous est revenu avec une abondante documentation écrite ou enregistrée sur bande. Le présent ouvrage en est le résumé et la synthèse.

L'après-guerre amena le renouvellement des effectifs missionnaires. Les nouveaux venus étaient d'anciens militants d'Action catholique. Ils avaient l'habitude de l'enquête, de l'étude du milieu, de la discussion en équipe, de la recherche des méthodes les plus appropriées à une situation donnée. Tout l'apostolat fut remis en question. D'abord "désoccidentalisation" de l'Eglise, urgence d'adopter les us et coutumes des autochtones, nécessité de se faire une âme et un esprit orientaux. Rejet à l'arrière-plan du prosélytisme. Une consolidation en profondeur des effectifs chrétiens.

L'Eglise doit être actuellement "une présence" en terre musulmane, ce qui implique qu'elle devra assurer la mise sur pied d'organismes d'Action catholique, d'équipes de liturgie et de travail social. Le secteur des activités s'est largement ouvert: aux dispensaires et à l'oeuvre des catéchistes se sont ajoutés l'école primaire, l'hôpital, les cours d'arts et métiers, la formation de professeurs indigènes, les coopératives agricoles et de pêcheries, voire même un embryon de conservatoire de musique orientale profane et religieuse.

Les chrétiens sont en pleine expansion; elles acquièrent des structures, s'imposent par leur dynamisme, et commencent déjà à transformer le milieu à la façon du levain dans la pâte.

Déjà il n'est plus question d'îlots de convertis, mais d'églises qui porteront un témoignage en terre infidèle. L'Eglise ne fait que commencer...

Un très beau volume de 164 pages, 21 photos: \$2.00

Histoire

Rayonnement missionnaire de Montréal: aujourd'hui

— C'est auprès de Mgr Lartigue puis de Mgr Bourget que Mgr Provencher vient chercher du secours pour ses missions de l'Ouest. Montréal devient le centre missionnaire du Canada dès le milieu du XIXe siècle.

— Les Soeurs Grises sont les premières femmes à se rendre au Nord Ouest en 1844.

— Les Soeurs de la Providence en 1853 au Chill, et les Soeurs du Bon Pasteur à l'Equateur en 1871.

— Les Jésuites en Afrique en 1883

— Les Pères de Sainte-Croix aux Indes en 1904.

— Les Soeurs de l'Immaculée-Conception en Chine en 1909.

— Fondation de la mission chinoise à Montréal vers 1909.

— Les Montréalais sont représentés partout dans les missions du Canada, au Japon, en Indo-Chine, en Palestine, et aux Philippines.

— Une cinquantaine d'Instituts religieux qui travaillent en pays de missions ont au moins une maison à Montréal.

— Le 16 novembre 1941, fondation à Montréal de la "Société des infirmières missionnaires".

— Montréal, doté d'une vocation missionnaire à sa fondation même, a été fidèle à sa vocation. Cette vocation comporte des obligations pour la ville prise globalement et pour chaque Montréalais. Restons-nous toujours fidèles?

ADIEU

Adieu! Mot qu'une larme humecte sur la lèvre;
Mot qui finit la joie et qui tranche l'amour;
Mot par qui le départ de délices nous sévre,
Mot que l'éternité doit effacer un jour.

Adieu!... Je t'ai souvent prononcé dans ma vie.
Sans comprendre, en quittant les êtres que j'aimais!
Ce que tu contenais de tristesse et de lie,
Quand l'homme dit "Retour" et que Dieu dit "Jamais"

Mais aujourd'hui je sens que ma bouche prononce
Le mot qui contient tout puisqu'il est plein de toi;
Qui tombe dans l'abîme et qui n'a pour réponse
Que l'éternel silence entre une image et moi!

Et cependant mon coeur redit à chaque haleine,
Ce mot qu'un lourd sanglot entrecoupe au milieu,
Comme si tous les dons dont la nature est pleine
N'avaient pour sens unique, hélas! qu'un grand adieu!

A. de Lamartine.

Gagnants d'un débat oratoire

M. Guy Bertrand de Ste-Lucie et M. Jean Marier, tous deux étudiants en droit 4e année, ont représenté l'Université de Sherbrooke, lors d'un débat oratoire, contre l'Université d'Ottawa, pour l'obtention du trophée Villeneuve.

Ils ont gagné par décision unanime des trois juges qui étaient l'hon. Jacques Dumou-

lin, juge de la Cour d'Echiquier, le major J.A. Ribichaud, commandant, COTC, et M. Francis Morrissette, courriériste parlementaire à Radio-Canada.

Guy Bertrand est celui qui a cumulé le plus de points. Il a déjà une bonne expérience dans les débats oratoires. Il est président de la Ligue des débats à l'Université de Sher-

brooke. L'an dernier il fut l'instigateur et l'animateur d'un programme de télévision à CHLT T.V. de Sherbrooke, intitulé "Forum Inter-Universitaire." C'était la 1ère fois à la T.V. canadienne que des Universités pouvaient s'affronter dans les joutes oratoires. Cette année, il a aussi paru à la T.V. de Sherbrooke à des panels sur la "Politique Provinciale".

Le sujet du débat à Ottawa était le suivant: "La Confédération étant préjudiciable aux

La Pharmacie Bergeron

de Montmagny
s'est assuré des services

de M. Léger Rainville

Pharmacien licencié.

Comme par le passé, la Pharmacie Bergeron continue à servir toute la population de Montmagny et des environs, malgré ses réparations actuelles.

Canadiens français, Québec doit accéder à l'Indépendance". Guy Bertrand et son compagnon avaient la négative de ce sujet, ils parlaient contre le séparatisme.

Nous avons entendu dire...

(Suite de la page 9)

frandes. La police locale a institué une enquête, qui jusqu'ici a permis de savoir que les deux jeunes gens ont dû se blesser, lors de leur méfait, qu'ils se seraient emparé de l'automobile du Dr. Darveau, dont ils ont arraché tous les fils pour se venger du fait qu'ils n'ont pu la mettre en marche, il qu'ils ont couché à l'Hôtel Montmagny en payant avec des \$0.10 et des \$0.25.

• Que le rôle d'évaluation des propriétaires et locataires de la Ville de Montmagny pouvait être consulté d'ici au 31 mars, au bureau de l'Hôtel de Ville. Passé cette date, il n'y aura plus lieu de porter plainte. Le rôle augmenterait cette année d'environ \$200,000.

• Que le Bal Travesti du Rotary avait terminé le Carnaval en beauté. Les costumes les plus originaux s'y sont multipliés; le 1er prix fut décerné à Mme Roger Blanchet, rue de la Gare, Montmagny.

• Qu'une assemblée des Filles d'Isabelle aurait lieu, lundi, le 12 mars à 8 h. à la salle des Chevaliers de Colomb. Il y aura également une assemblée du Cercle des Fermières, à la salle de l'Hôtel de Ville, mardi, le 13 mars à 2h. p.m.

• Que dernièrement à l'Ecole Beaubien, il y avait eu une seconde rencontre des délégués des commissions scolaires de la région pour continuer les démarches entreprises en vue de la formation d'une Corporation municipale régionale, et d'une éventuelle école secondaire régionale.

• Que le bureau du Dr. Jean Poitras, dentiste, est situé dans l'édifice Collin et non dans l'immeuble de la Banque Provinciale.

• Que nous reparlerons dans notre prochain journal du nouveau système d'octrois préché par le député Lizotte ainsi que de sa conception "admirable" de l'autonomie et des administrations municipales.

• Qu'un contribuable était intervenu lors de la mise en question du Conseil Municipal par le député Lizotte pour qualifier le tout de "chicane de lettre".

• Que l'entrepreneur de la ville ne savait pas trop ou mettre la neige de la rue St-Pierre et qu'il avait reçu des menaces d'action à ce sujet; que M. Roger Morin, rue Ste-Brigitte, avait été engagé comme constable, au salaire de \$55 par semaine, après s'être classé 1er aux examens exigés à cette fin; ceci, pour permettre aux policiers actuels de prendre un congé, puisque présentement ils doivent cumuler des semaines de 56 heures, soit 7 journées de 8 hres.

• Qu'un groupe de pêcheurs, soit MM. Joc-H. Blanchet, M. Gamache, le Dr Gervais de St-Pamphile, Philippe Bertrand de Ste-Lucie, Bertrand Maranda de Ste-Aurélien, étaient restés en panne à une trentaine de milles de Clayton Lake. Ils ont dû s'entasser dans une petite cabane de 8 pieds et se contenter de manger leur poisson, et cela, de vendredi matin au dimanche après-midi, alors que des gardes-chasse ont réussi à les ravitailler et leur apporter des raquettes.

• Que Mme Rolland Gaudreau, RR. no. 3, Montmagny, participerait à l'émission "La Poule aux Oeufs d'Or" de lundi prochain. Meilleurs souhaits de décrocher le gros lot.

Cours de Prospection

DU 24 AVRIL AU 16 MAI 1962

COURS (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices de professeurs de la Faculté des Sciences, des départements des Richesses Naturelles de Québec, des départements des Richesses Naturelles de Québec.

SUJETS: Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.

CONDITIONS: \$15. Aucun examen d'admission. S'adresser au Directeur du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Boulevard de l'Entente, Québec.

L'inscription doit se faire avant le 15 avril

Le nombre de places est limité.

STUDIO-ECOLE

JASMIN

A MONTMAGNY

Evolution créatrice normale,
qui permet l'épanouissement
de TOUS — jeunes ou adultes
par les arts plastiques —

Les cours incluent le modelage — l'émaillage — la sculpture — la mosaïque la céramique — la gravure — la peinture — la décoration intérieure, et autres.

• Professeur: M. Louis Jasmin, artisan de St-Jean Port-Joli

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 17 MARS

- Les cours débuteront dès la formation complète des groupes.
- Prix des cours: \$10.00 par mois — 4 semaines, séances de 2 à 3 hres, chaque semaine — matériel inclus — les pièces demeurent votre propriété.
- Peuvent s'inscrire:
 - Les petits n'allant pas en classe
 - Les jeunes (pré-adolescence)
 - Les jeunes gens et jeunes filles
 - Les adultes. (Heures à discuter lors des entrevues)
- Visite du Studio — du lundi au samedi.
 - en matinée ou soirée —
 - ouvert à tous —

Nous vous démontrerons que vos mains peuvent réaliser des choses insoupçonnées.

Nos méthodes n'exigent pas un talent reconnu, mais vous permettent de vous exprimer.

STUDIO-ECOLE JASMIN

"LES MAINS QUI PENSENT"

10, rue St-Jean-Baptiste — Montmagny — Tél.: 1545w